

RAPPORT ANNUEL RTSR 2020

RTSR AV. DU TEMPLE 40 — CP 78 1010 LAUSANNE SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH TÉL. +41 (0)58 236 69 75 WWW.RTSR.CH

SOMMAIRE

I.		SERVICE PUBLIC	Page
	1.	Rapport du Président RTSR	3
	2.	Rapports des SRT Berne Fribourg Genève Jura Neuchâtel Valais Vaud	4
	3.	Comptes RTSR	16
II.		QUALITÉ	
	4.	Rapport du Conseil du public	21
	5.	Rapport de l'Organe de médiation	24
	6.	Rapport de la RTS sur la qualité et la réalisation du mandat de service public	36
	7.	Rapport du Comité régional en matière de programmes et de qualité	42
		ANNEXES	
		Membres (Conseil régional, Comité régional, Conseil du public, Organe de médiation)	43
		Organigramme	47

1. RAPPORT DU PRÉSIDENT RTSR

Bref résumé des activités 2020

A fin 2019, la RTSR a renouvelé les membres de ses organes. Mario Annoni a été élu président de la RTSR pour la période 2020-2023. Il a remplacé Jean-François Roth au 1^{er} janvier de cette année.

Un groupe de travail a été désigné pour définir une nouvelle mission globale pour la RTSR. Le projet comprend une révision des statuts, une nouvelle identité et l'élaboration d'une stratégie pour la RTSR. Il a démarré au 2^{ème} semestre 2020 et nous occupera au cours de l'année 2021. Il est prévu de la soumettre au Conseil régional en novembre 2021 pour une mise en œuvre en 2022.

Des soirées consacrées à la valeur publique de la SSR devaient être organisées par la RTSR et les SRT dans les 7 cantons romands pendant le 1^{er} semestre 2020. Le public était invité à exprimer son opinion sur un certain nombre de thèses résultant de la consultation lancée en 2019 par la SSR.

Malheureusement, le coronavirus a eu raison de la plupart de ces rencontres. Une seule soirée a pu avoir lieu, à Sion, en présence d'une cinquantaine de personnes.

Dès le mois de mars, le projet a été adapté à la situation sanitaire et le questionnaire en ligne initialement prévu pour compléter les soirées publiques a été redimensionné pour devenir l'outil principal de la consultation. Une large promotion a été faite autour de ce changement, notamment sur les antennes radio de la RTS, si bien que près de 2'500 personnes ont participé à cette enquête. Un résumé des résultats de l'enquête se trouve sur le site de la RTSR à l'adresse suivante : www.rtsr.ch/a la une/resultats-valeur-publique-ssr/

Les activités pour nos membres ont été considérablement ralenties, mais des outils ont été mis en place pour permettre la tenue de visioconférences. Quelques activités et rencontres virtuelles ont ainsi pu être proposées à nos membres à partir de l'automne.

Comité régional

La composition du CoR RTSR s'est largement renouvelée cette année avec 5 nouveaux membres sur 9. Un 6^{ème} nouveau membre sera coopté en principe dans le courant 2021.

A la fin de l'année, le Comité régional aura tenu 7 séances ordinaires et un séminaire. Il a notamment adopté les concepts de programme de la RTS ainsi que les enveloppes budgétaires des différents domaines et chaînes pour les années 2021-2023. Le séminaire a été consacré à la politique d'évolution des programmes non linéaires de la RTS.

Pour des raisons sanitaires, les traditionnelles rencontres prévues entre des délégations RTSR/RTS et des gouvernements cantonaux ont malheureusement dû être annulées.

Nombre de membres

Le fichier des membres des SRT comptait 3178 membres à fin 2019. Il en compte 3'011 à fin 2020. Cette baisse est due au fait que la RTSR et les SRT n'ont pas pu recruter de nouveaux membres lors d'événements publics.

Mario Annoni

Président de la RTSR

2. RAPPORTS DES SRT

SRT Berne

Pierre-Yves Moeschler | Président SRT Berne

L'Assemblée générale annuelle de la SRT Berne s'est tenue par voie de correspondance, en raison de la situation sanitaire.

Trois nouveaux membres du Comité ont été nommé·es : il s'agit de Luca Longo, de La Neuveville, et de Céline Haeberli, de Court, auxquels s'ajoute Simon Koch, qui représentera la chancellerie d'État en remplacement d'Emanuela Tonasso. Par contre, Maryline Bassin nous a quittés, n'ayant pas trouvé dans son appartenance à la SRT la satisfaction qu'elle en attendait.

La SRT Berne a été contrainte de renoncer à ses activités en 2020. Le programme concocté pour cette année était copieux. Aucune manifestation n'a cependant pu avoir lieu. La situation a été constamment réévaluée, au gré des informations sur le plan sanitaire. A chaque fois, il a fallu renoncer à l'activité prévue.

La perspective d'une nouvelle votation à Moutier a motivé le Comité de la SRT à prendre contact avec Christophe Chaudet, directeur du département « Actualité et Sports » de la RTS. Il a été convenu qu'une rencontre aurait lieu. Elle sera l'occasion pour C. Chaudet de préciser le dispositif de la RTS en amont du scrutin. En raison de la crise sanitaire, ce contact a dû être repoussé à l'année prochaine.

Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la vie de la SRT bernoise soient vivement remercié·es : les membres du Comité, bien sûr, mais aussi le personnel de la RTSR.

Nombre de membres au 31 décembre 2020 : 269

Membres du Comité

Pierre-Yves Moeschler Président, Conseil régional, Conseil du public, AD SSR Michael Schlappach Vice-président, Conseil régional, Conseil du public (suppléant)

Hubert Droz Céline Haeberli Simon Koch Luca Longo

Giovanna Munari Paronitti

Thierry Murier Trésorier

Yves Seydoux Conseil régional, Conseil du public, rédacteur *Médiatic*

Svetlana Tadic Christian Vaquin

Mario Annoni Invité, président RTSR

SRT Fribourg

Yves Sudan | Président SRT Fribourg

Déroulement de l'Assemblée générale

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Compte tenu de la survenance de la pandémie COVID-19 dès mi-mars 2020, l'Assemblée générale de la SRT Fribourg, à l'instar de nombreuses associations, n'a pas pu avoir lieu en présentiel. L'Assemblée générale relative à l'année 2019 s'est dès lors déroulée – conformément aux dispositions légales COVID – par un vote par correspondance dont les résultats ont été consignés dans le PV du 20 mai 2020 (65 personnes ont participé à cette consultation et transmis leurs décisions). Léon Gurtner, président et Michelle Eggertswyler, chargée de la gestion, ont démissionné. Il est prévu de les remercier pour leur engagement de plusieurs années au sein du Comité lors d'un événement que l'on espère pouvoir agender durant l'année 2021. Un nouveau président, trésorier et secrétaire ont été élus.

Activités du Comité

Le Comité sous sa forme antérieure s'est réuni une fois. Vu la situation due au COVID-19, le nouveau Comité s'est réuni à deux reprises seulement, une fois en présentiel et une fois par vidéoconférence, en vue de réfléchir et planifier quelques activités pour l'année 2021.

Ont été prévues pour 2021 les activités suivantes :

- Mercredi 10 mars 2021, 18h30, aula du CO de Bulle : anniversaire des 50 ans du droit de vote et d'éligibilité des femmes, coorganisation avec les Femmes Juristes suisses.
 Projection d'une compilation d'archives RTSR suivie d'un débat.
- Mai 2021: projection à Fribourg du film Les enfants du Platzspitz en présence du réalisateur.
- 4 et 5 septembre 2021 à Fribourg, La Schubertiade d'Espace 2 : présence et animation de la SRT Fribourg.

Vu la situation sanitaire en janvier 2021 (cf. notamment décision du Conseil fédéral du 13.01.2021), les premières activités planifiées durant le premier semestre 2021 ont d'ores et déjà dû être reportées. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il n'est pas exclu que des événements doivent être purement et simplement annulés en fonction des prescriptions sanitaires fixées par les autorités à ce moment-là.

Enfin durant cette année, le Comité a revu son organisation, en clarifiant certains points et certaines compétences.

Le président a participé, le 14 septembre 2020, à la Conférence des Président es SRT à Lausanne.

Activités de l'Association

Vu la situation de pandémie, aucune activité significative n'a pu avoir lieu.

Objectifs pour l'année à venir

Prendre une part active aux démarches régionales et nationales en rapport avec la contribution à la société et mettre en avant les valeurs que la RTSR, respectivement la SSR, entendent instaurer pour l'avenir.

Renouer/intensifier le contact avec les membres SRT; proposer des rencontres et manifestations qui assurent véritablement sur le terrain la mission dévolue aux SRT, tout en expliquant le rôle qui est le leur auprès du grand public.

Enfin, prendre une part active aux travaux des instances romandes et suisses.

Bref bilan de l'année écoulée

Inutile de s'étendre plus avant sur l'année passée : elle fut difficile pour toutes et tous, empreinte de grande inquiétude pour certains et pleine de méandres et de complications pour les décideurs. Tout a déjà été dit. Une année blanche à oublier !

Nombre de membres au 31 décembre 2020 : 295

Membres du Comité

Yves Sudan Président, Conseil régional, AD SSR (suppléant)

Christian Perrier Vice-président Thomas Avanzi Conseil du public

Gérald Berger Conseil du public (président), Conseil régional, rédacteur

Médiatic

Stefanie Bessone Ursula Colliard Membre Nathalie Déchanez

Violaine Hübscher Secrétaire

Julia Györe Conseil du public (suppléante)

Dominique Sudan Trésorier, gestionnaire fichier des membres, Conseil

régional

Léon Gurtner Invité, Comité régional

SRT Genève

Jean-Philippe Terrier | Président SRT Genève

Assemblée générale 2020

Après un report, l'Assemblée générale de la SRT Genève a pu se dérouler le 18 août 2020 dans la Tour RTS.

Ce fut une assemblée traditionnelle sans points particuliers à l'ordre du jour. Il n'y a eu aucun changement au sein de l'organisation du Comité. Parmi les autres décisions prises, figurent notamment l'acceptation des rapports et des comptes annuels.

Activités du Comité

Les conditions particulières de l'année 2020 ont conduit le Comité à annuler plusieurs de ses séances, comme pour les événements de l'association. Toutefois, il a pu se réunir en février, en août et en octobre pour mener à bien les activités de l'association.

Quant au Bureau, il a continué à avoir des séances selon les besoins afin de traiter les affaires courantes

Activités de l'association

Avec les conditions sanitaires et les restrictions durant l'année, beaucoup des événements prévus ont dû être annulés.

Cependant, avant la période de confinement, une soirée sur *Géopolitis* a été organisée le 18 février. La présence de Marcel Mione a été appréciée. Ce dernier a su animer et répondre aux nombreuses questions des membres au sujet de son travail, de la préparation des émissions ou encore sur le choix des thèmes d'une émission emblématique de la RTS.

Un autre événement de l'année a été la rencontre et la discussion avec Philippe Revaz, nouveau présentateur du 19h30 de la RTS. La soirée s'est passée après la partie statutaire de l'Assemblée générale du 18 août. Cet échange fort sympathique fut l'occasion d'en connaître plus sur la personnalité de Philippe Revaz, ainsi que sur les ressentis de sa fonction et l'approche de son travail au quotidien.

Enfin, le 6 octobre a eu lieu la « course d'école » de la SRT Genève en terre valaisanne. Cette fois-ci c'est le mauvais temps qui a chamboulé le programme en dernière minute. Toutefois, la journée a été consacrée à la Fondation Barry et à la visite de la Distillerie Morand à Martigny.

D'autres manifestations marquant traditionnellement la vie annuelle de la SRT Genève, comme le Forum de la SSR, ont été annulées.

Bilan de l'année écoulée

L'année 2020 n'a pas permis à la SRT Genève d'organiser ses événements comme à l'accoutumée. Ceci comme beaucoup d'associations. Cette année restera comme une année confinée avec la mise en veille de nos activités.

Même si les manifestations ont été restreintes, celles qui ont eu lieu ont été très positives avec une belle participation des membres.

Objectifs pour l'année à venir

L'objectif pour l'année 2021 est de rattraper cette année 2020 en reprenant bon nombre des événements. Bien sûr, pour autant que les conditions le permettent et que les restrictions soient levées.

A l'avenir, la SRT Genève devra aussi s'adapter et poursuivre ses activités sous une forme différente avec, par exemple, des événements en visioconférence. La première expérience aura lieu début avril prochain avec une soirée autour de *Forum*.

Gardons espoir pour l'année 2021 et que la SRT Genève retrouve « un rythme de croisière » avec de nouveaux événements, des rencontres ou des discussions toujours plus enrichissants.

En conclusion, qu'il me soit permis de remercier les membres du Comité et du Bureau pour leur travail durant l'année 2020 malgré les conditions si particulières. Merci également à l'équipe du secrétariat général de la RTSR pour sa collaboration et merci enfin à tous les membres de la SRT Genève pour leur compréhension.

Nombre de membres au 31 décembre 2020 : 366

Membres du Comité

Jean-Philippe Terrier Président, Conseil du public

Stéphanie Guidi Vice-présidente, Conseil régional, AD SSR

Yvan Agnesina

Claude Baumann Secrétaire, Conseil du public, AD SSR (suppléant)

Bernard Duchesne Représentant du Grand Conseil

Anne Kunz-Hänzi

Jean-Luc Neri Trésorier, Conseil régional Michel Schweri Représentant du Grand Conseil

Isabelle Graesslé Invitée, Comité régional Hugues Hiltpold Invité, Comité régional

SRT Jura

Pierre Chételat | Président SRT Jura

Préambule

Une année bien tristounette, comment brosser un portrait d'une année sans activité ? La Covid-19 a bouleversé cette année 2020 qui s'annonçait pourtant radieuse. C'est donc malheureusement plutôt un rapport d'inactivité que nous vous présentons!

Rien à faire à l'extérieur ou en société... heureusement que la RTS nous a magnifiquement bien divertis. Un grand merci à la grande maison et toute sa brigade.

Assemblée générale

L'Assemblée générale n'a pas eu lieu cette année. Traditionnellement fixée à début mai, le virus nous a contraints, dans un premier temps, à reporter notre Assemblée générale pour après les vacances d'été et finalement à l'annuler.

En mai, tous les restaurants étaient fermés, en octobre, trop d'incertitudes pour organiser une telle assemblée, d'autant plus que les membres en général sont des personnes à risque.

Activités du Comité

Le Comité s'est réuni le 27 février 2020 pour organiser une sortie qui devait ravir les membres. Pas mal de personnes se sont inscrites.

Le Bureau du comité s'est réuni le 2 mars et le 12 octobre 2020.

Tentative d'une rencontre du Comité le 27 octobre 2020 qui a malheureusement échoué car les membres du Comité ne voulaient pas, avec raison, s'exposer à la maladie.

Activités de l'Association

Toutes les activités ont été suspendues. Dans un premier temps impossible à réaliser et ensuite, les incertitudes ont eu raison de notre volonté.

La sortie annuelle prévue était la visite du Palais fédéral ainsi que son centre des médias. Nous n'avons pas développé d'autres idées faute de réunion et pas d'embellie pandémique à

Bilan de 2020

Pas grand-chose à tirer de cette année. Nous ferons mieux pour 2021.

Objectifs pour 2021

Nous pouvons admettre que vu qu'il ne s'est rien passé en 2020, les objectifs pour 2021 sont les mêmes que ceux prévus pour 2020. Pour rappel, il est absolument nécessaire de trouver des membres jeunes et convaincus de la nécessité de notre association.

Nous devons également un peu nous réinventer, pour ne pas dire renaître, suite à cet arrêt prolongé d'activité.

Nombre de membres au 31 décembre 2020 : 289

Membres du Comité

Pierre Chételat Président, Conseil régional, AD SSR

Pierre-André Comte Rédacteur Médiatic

Monique Corpataux

Florence Boesch

Françoise Engel Conseil du public (suppléante)

Stève Farine Trésorier

Sandra Houlmann Activités SRT Jura

Jean-Pierre Petignat Conseil régional, Conseil du public

Gilles Pierre

Jean-Jacques Plomb Colette Sanglard Maryvonne Schindelholz Renaud Zbinden

Conseil du public

Conseil régional Secrétaire

Pierre-Alain Berret

Invité, Comité régional

SRT Neuchâtel

Matthieu Béguelin | Président SRT Neuchâtel

Assemblée générale

Cette année particulière avait commencé normalement, nous permettant de tenir notre Assemblée générale le 17 février à Neuchâtel. Lors de celle-ci, nous avons procédé aux diverses élections statutaires. Elle fut ainsi l'occasion pour nous de saluer l'engagement de Marc-Alain Langel, président sortant, qui n'a pas souhaité briquer un 3e mandat présidentiel, tout en demeurant au Comité. Nous avons également remercié Daniel Bena, trésorier sortant. et pris acte des démissions du Comité de Claude-Alain Kleiner et Adrien Juvet. Madame Eloïse de Coulon a, quant à elle, été élue au Comité. Christian Berger a repris le poste de trésorier, tandis que Matthieu Béguelin a été élu à la présidence de la SRT-NE.

Manifestations

L'Assemblée générale a été suivie d'une conférence portant sur les nouveaux formats web à la RTS, en présence de Christophe Schenk, rédacteur en chef adjoint et de Bernard Genier, journaliste et producteur de l'émission Alerte Bleue.

Fin septembre, nous avons pu organiser une projection du film Petite sœur (Schwesterlein) de Véronique Reymond et Stéphanie Chuat, en présence des deux réalisatrices ainsi que de Patrick Suhner, producteur délégué pour la RTS, au cinéma ABC de La Chaux-de-Fonds. Le film a été apprécié, de même que l'échange avec les deux réalisatrices à l'issue de la projection et autour d'une agape.

Comité

Le Comité s'est réuni à quatre reprises, en présentiel et en distanciel selon la situation sanitaire du moment. Il a tenté d'organiser d'autres manifestations, mais force lui fut de constater que les restrictions de rassemblement décidées par les autorités ne le permettaient pas. Il a, par ailleurs, enregistré en cours d'année la démission de Madame Florence Meyer, suite à son accession au Comité régional de la RTSR.

Bilan et objectif

Sans surprise, cette année 2020 nous a laissés sur notre faim. Nous avons bon espoir que l'évolution de la situation sanitaire nous permettra de connaître une activité plus dense en 2021. Nous espérons notamment organiser une conférence sur la condition de correspondant aux USA, ainsi que de pouvoir, comme à l'accoutumée, offrir une projection et discussion à nos membres lors du NIFFF.

Nombre de membres au 31 décembre 2020 : 281

Membres du Comité

Matthieu Béquelin Président

Patricia Da Costa Vice-présidente, rédactrice Médiatic Christian Berger Trésorier, Conseil du public (suppléant)

François Borel Christiane Broggini

Toîa Casanova

Secrétaire Eloïse de Coulon Conseil du public

Marc-Alain Langel Conseil régional, AD SSR

Etienne Robert-Grandpierre

Pauline Schneider Conseil du public

Florence Meyer Invitée, Comité régional

SRT Valais

Nathalie Vernaz | Présidente SRT Valais

Planification, organisation, annulation, ... Covid-19... annulation... replanification, nouvelle organisation..., la traversée 2020 a été riche en enseignements mais quelque peu houleuse, et cela malheureusement au détriment des rencontres avec les membres de l'association.

Assemblée générale

Unique rencontre avec les membres, l'Assemblée générale, initialement prévue en mars, a pu finalement se tenir le 24 septembre au P'tit Théâtre de la Vièze à Monthey. La rencontre a débuté par une visite de l'Ecole suisse de vitrail et création. Dans cet espace, qui invite à la créativité, les participants qui le souhaitaient ont pu participer à une animation et réaliser un petit vitrail.

Durant l'Assemblée qui a suivi, les quarante et un membres présents ont notamment eu le plaisir de faire connaissance et d'élire au Comité Monsieur Simon Follin, étudiant en sciences politiques à l'université de Lausanne, qui reprend les activités de secrétariat, et Monsieur Jacques Cordonier, jeune retraité, connu pour avoir été le chef du Service de la Culture du canton du Valais depuis sa création en 2005 et le Vice-Président de la Conférence des Chefs de service de la culture des cantons suisses. A l'exception de Madame Artémis Avanesiani et de Monsieur Bernard Attinger, démissionnaires, les membres actuels du Comité ont tous été réélus pour un nouveau mandat. Les divers rapports des commissions, les comptes et le budget ainsi que les autres formalités ont été acceptés à l'unanimité.

L'assemblée s'est prolongée autour d'un verre avec une magnifique prestation de la pianiste Anne Vadagnin, accompagnatrice et compositrice de l'école de danse Béjart, dans l'ambiance si particulière qu'offrent les locaux de l'Ecole de vitrail.

Activités du Comité

Le Comité s'est réuni le 23 janvier afin de préparer le programme de la nouvelle année. L'idée était de proposer une date pour l'Assemblée générale assez tôt dans l'année, en mars déjà et d'enchaîner rapidement avec plusieurs événements. Mais l'arrivée du Covid-19 a contraint le Comité à tout annuler. Les jours, les semaines, les mois passaient... jusqu'à fin mai, lorsque le Conseil fédéral a annoncé la fin progressive du confinement. Il était temps de recommencer à planifier les événements. Mais la deuxième vague est arrivée et seule l'Assemblée générale a pu être maintenue. Au total, le Comité s'est réuni à cinq reprises dont une fois en virtuel.

Bilan 2020 et objectifs pour 2021

Le bilan pour 2020 est mitigé. La situation sanitaire a fortement ralenti les activités de l'association, lui donnant moins de visibilité et réduisant son attractivité. Par ailleurs, la moyenne d'âge des membres étant relativement élevée, on observe une baisse, certes faible, mais constante du nombre d'adhérents. Il conviendra donc, en 2021, de faire connaître la SRT Valais et le rôle important qu'elle tient en tant que relais entre l'entreprise et le public. Il faudra également la rendre attrayante en proposant une offre variée qui intéresse nos aînés tout en attirant une population plus jeune, et cela, dans un contexte encore très incertain. Le défi est de taille, mais les opportunités existent, notamment avec les nouveaux outils de la SSR.

Ainsi, et étant donné que les projections publiques et les rencontres ne sont pas envisageables pour une durée encore indéterminée, un format en ligne est prévu autour de ? la plateforme Play Suisse. Il sera suivi d'une discussion virtuelle avec un représentant de Play Suisse, qui présentera la plateforme, ainsi que les producteurs et/ou réalisateurs de l'œuvre choisie.

Nombre de membres au 31 décembre 2020 : 383

Membres du Comité

Nathalie Vernaz Présidente, Conseil régional

François Bonvin Vice-président, Conseil régional, AD SSR (suppléant)

Charles-Henri Boichat

Samuel Bonvin

Michel Clavien Membre d'honneur

Jacques Cordonier

Antoine Cretton Conseil du public (suppléant)

Simon Follin Secrétaire

Jean-Raphael Fontannaz Conseil du public

Eléonore Ghisoli

Nicole Mudry Trésorière

Bernard Reist Conseil du public Florian Vionnet Rédacteur *Médiatic*

Christian Mayor Invité, Comité régional

Pierre-Alain Steiner Invité occasionnel, représentant du Gouvernement au

Conseil régional

SRT Vaud

Marc Oran | Président SRT Vaud

Préambule

De manière générale, notre association est active dans deux principaux domaines :

- les manifestations et les séances de la Radio Télévision Suisse Romande (RTSR), de la Radio Télévision Suisse (RTS) et de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (SSR), auxquelles participent essentiellement les membres du Comité et les déléqués,
- les manifestations, visites ou conférences organisées par le Comité et destinées à nos membres.

Durant l'exercice écoulé, nous avons continué notre engagement dans le domaine de la défense du service public.

Médiatic

Nous proposons en règle générale dans chaque édition du *Médiatic* une ou plusieurs contributions relatives à nos activités/manifestations.

Par ailleurs, nous avons pu disposer dans le numéro 211 de mai-juin 2020 des colonnes de la rubrique « L'invité des SRT » où nous avons eu le plaisir et le privilège d'accueillir un personnage mythique du Canton de Vaud, Renato Häusler, le guet de la Cathédrale de Lausanne.

Nos activités

Tout comme le reste de la société civile, la RTSR et les différentes SRT romandes, la SRT Vaud a dû se conformer aux directives fédérales et cantonales relatives à la pandémie du Coronavirus et renoncer à ses activités habituelles.

Pour nos membres, nous avions organisé :

- deux soirées pizzas/pâtes au restaurant La Torre, à Lausanne avec des journalistes et des animateurs de la RTS (13.1.2020 et 30.1.2020),
- une participation en direct au 30ème anniversaire de *La ligne de cœur* avec Jean-Marc Richard sur la Première de la RTS depuis le GRAAP, à Lausanne (29.1.2020).

Ainsi que :

- une soirée *Nouvo*, avec Christophe Schenk (4.3.2020),
- une conférence du Groupement romand des skieurs aveugles et malvoyants (2.4.2020),
- une soirée de dialogue « Valeur publique de la SSR » co-organisée avec la RTSR (5.5.2020),
- la traditionnelle réception des nouveaux membres de la SRT Vaud et visite de la RTS Radio, avec participation à l'émission *Forum* (13.5.2020),
- l'Assemblée générale de la SRT-VD suivie d'une grande fête à l'occasion du 40ème anniversaire de la SRT-VD (17.6.2020).

Si nous avons eu la chance de pouvoir réaliser les trois premières manifestations de notre programme annuel, nous avons dû renoncer aux six suivantes, notamment au 40ème anniversaire et nous avons tenu notre AG 2020 par courrier/courriel et sans présence physique, mais avec une excellente participation de nos membres.

Activités du Comité

Le Comité a tenu en 2020 à l'interne 6 séances de Comité ou de Bureau.

Par ailleurs, la RTSR a également dû renoncer à la plupart des assemblées en présentiel et, de ce fait, les membres du Comité ont participé le plus souvent soit en visioconférence, soit par écrit aux manifestations suivantes :

- une séance de la Conférence des présidents des SRT (en présentiel),
- deux séances du Conseil régional,
- cinq séances du Conseil du public,
- deux Assemblées des délégués.

Nombre de membres au 31 décembre 2020 : 1128

Membres du Comité

Marc Oran Président, Conseil régional, Conseil du public Christine Renaudin Vice-présidente, Conseil du public (suppléante)

Jean-François Jeanrichard Responsable du courrier, stands

Laurent Klein Conseil régional Mélanie Klein Trésorière

Hildegard Montet Responsable des stands et de l'intendance Gérald Nicod Conseil du public, Conseil régional, AD SSR

Marc Reitzel Responsable du fichier des membres

Florence Siegrist Secrétaire, rédactrice *Médiatic*

3. COMPTES

	COMPTES 2020	BUDGET 2020	COMPTES 2019	ÉCART COMPTES/BUDGET
A. DÉPENSES DES ORGANES				
1. CONSEIL REGIONAL RTSR				
Conseil régional (jetons, déplacements)	7 904.25	10 000.00	11 560.75	2 095.75
Conseil régional (séances et divers)	-	3 500.00	5 720.95	3 500.00
TOTAL CONSEIL RÉGIONAL RTSR	7 904.25	13 500.00	17 281.70	5 595.75
2. COMITE RÉGIONAL RTSR				
Présidence et membres	160 826.10	177 500.00	171 834.35	16 673.90
Séances Comité régional	3 753.69	11 000.00	13 742.60	7 246.31
Rencontres avec les Conseils d'Etats et divers	-	3 000.00	2 629.30	3 000.00
TOTAL COMITE RÉGIONAL RTSR	164 579.79	191 500.00	188 206.25	26 920.21
3. CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS SRT				
Conf. Prés. SRT - Jetons et déplacements	2 087.00	4 300.00	4 094.40	2 213.00
Conf. Prés. SRT - Séances et divers	827.85	2 000.00	1 974.75	1 172.15
TOTAL CONF. DES PRÉSIDENTS SRT	2 914.85	6 300.00	6 069.15	3 385.15
TOTAL DÉPENSES DES ORGANES	175 398.89	211 300.00	211 557.10	35 901.11
B. DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'O	RGANE DE MÉDIAT	ION		
4. CONSEIL DU PUBLIC RTSR				
Présidence, vice-présidence et membres	43 922.82	78 800.00	76 082.55	34 877.18
Groupes de travail CP RTSR	19 855.70	18 600.00	19 508.80	-1 255.70
Séances Conseil du public	4 089.15	8 000.00	6 241.10	3 910.85
TOTAL CONSEIL DU PUBLIC	67 867.67	105 400.00	101 832.45	37 532.33
5. ORGANE DE MÉDIATION	24 305.61	33 000.00	22 879.25	8 694.39
TOTAL DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION	92 173.28	138 400.00	124 711.70	46 226.72
C. PROMOTION DES SRT				
6. SOUTIEN SOCIETES MEMBRES (SRT)	54 822.46	98 000.00	94 764.60	43 177.54
7. JOURNAL "MÉDIATIC"	56 229.68	65 200.00	57 324.45	8 970.32
8. SITE INTERNET	2 596.38	7 200.00	3 971.50	4 603.62
9. CLUB (activités pour les membres des SRT)	4 596.90	16 000.00	9 844.05	11 403.10
10. JOURNÉE INSTITUTIONNELLE RTSR	-	15 000.00	12 631.45	15 000.00
11. COMMUNICATION	4 701.35	14 000.00	11 983.10	9 298.65
TOTAL PROMOTION DES SRT	122 946.77	215 400.00	190 519.15	92 453.23
D. DÉPENSES GÉNÉRALES				
12. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL RTSR				
Total Personnel	613 525.16	582 500.00	622 168.55	-31 025.16
Total Logistique	45 452.90	56 900.00	54 602.85	11 447.10
TOTAL SECRÉTARIAT GÉNÉRAL RTSR	658 978.06	639 400.00	676 771.40	-19 578.06
13. COMPTABILITÉ RTSR	15 000.00	15 000.00	15 000.00	0.00
14. RÉVISION DES COMPTES	3 400.00	4 500.00	5 000.00	1 100.00
TOTAL DÉPENSES GÉNÉRALES	677 378.06	658 900.00	696 771.40	-18 478.06
TOTAL DES CHARGES	1 067 897.00	1 224 000.00	1 223 559.35	156 103.00



Affaire traitée par Révision/JO/CO

Au Conseil régional de la

Radio-Télévision Suisse Romande (RTSR)

Lausanne 2020

Lausanne, le 22 février 2021/hl

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à

Fr. 1'852'119.80

et dont:

- le compte de résultat présente pour l'exercice 2020 un bénéfice de

Fr. 156'102.75

porté en augmentation du résultat reporté, qui passe ainsi de <u>Fr. 376'955.30</u> à <u>Fr. 533'058.05</u> au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité régional, alors que notre mission consiste à les contrôler et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Ofisa S.A.-

Lausanne Ch. des Charmettes 7 Case postale 7063 CH-1002 Lausanne Tél. +41 21 341 81 11 Fax +41 21 311 13 51 Genève Place de Saint-Gervais 1 Case postale 1988 CH-1211 Genève 1 Tél. +41 22 311 24 66

ève Sion
at-Gervais 1 Av. de la Gare 16
ale 1988 Case postale
Genève 1 CH-1951 Sion
311 24 66 TÉI. +41 27 323 78 18
Email fidu@ofisa.ch • www.ofisa.ch





2.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision

Ofisa S.A.







Signature électronique qualifiée - Droit suisse Signé sur Skribble.com

Annexe : - Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

Lausanne • Genève • Sion -

Association RTSR

BILAN

CHF	31.12.2020	31.12.2019
Débiteur SSR (DG)	1 807 065.10	1 752 693.85
TVA débiteur	3 947.60	9 639.05
Comptes de régularisation actif	41 107.10	61 660.65
Actifs circulants	1 852 119.80	1 823 993.55
ACTIFS	1 852 119.80	1 823 993.55
		.,
Créancier RTS	1 196 006.85	1 263 876.75
TVA créancier	0.00	0.00
Comptes de régularisation passif	29 548.00	75 612.75
C/C RTS (pmt TVA)	52 399.80	45 888.10
Dette RTS à court terme	20 553.55	0.00
Capitaux étrangers à court terme	1 298 508.20	1 385 377.60
Dette RTS à long terme	20 553.55	61 660.65
Capitaux étranger à long terme	20 553.55	61 660.65
Résultat reporté	376 955.30	361 514.65
Bénéfice de l'exercice / perte de l'exercice	156 102.75	15 440.65
Capitaux propres	533 058.05	376 955.30
PASSIFS	1 852 119.80	1 823 993.55

Lausanne, le 11 février 2021

Association RTSR

COMPTE DE RESULTAT

CHF	2020	2019
Attribution / recettes	1 224 000.00	1 239 000.00
Produits d'exploitation	1 224 000.00	1 239 000.00
Developing of the second states	2 400 00	5 000 00
Prestations de tiers	3 400.00	5 000.00
Charges de personnel	602 960.50	616 101.25
Charges d'exploitation	461 536.75	602 458.10
Charges d'exploitation	1 067 897.25	1 223 559.35
Résultat d'exploitation	156 102.75	15 440.65

Lausanne, le 11 février 2021

4. RAPPORT DU CONSEIL DU PUBLIC

Le Conseil du public (CP) a dû adapter la forme et le rythme de ses travaux aux contraintes engendrées par la situation sanitaire. Il a été en mesure de remplir sa mission puisqu'il a rédigé au total 15 rapports qui ont été soumis à l'appréciation des professionnel·les.

Le CP a procédé à un examen approfondi du travail de la RTS à l'antenne et sur les réseaux sociaux durant la période de semi-confinement (mars à juin). Il ressort de son analyse que celui-ci a été jugé excellent. Le CP a souligné en particulier la capacité de réactivité et la force d'innovation des professionnel·les, eu égard aux conditions particulières de travail. Les informations diffusées durant cette période ont été jugées proportionnées, objectives et rarement anxiogènes, avec le souci de distinguer le temps des débats et des analyses de celui du bilan.

Le Conseil du public tient à remercier les professionnel·les de leur disponibilité, compte tenu de la situation à laquelle ils et elles doivent faire face. Il relève également la qualité d'écoute qu'il a rencontrée de leur part ainsi que leur intérêt, voire leur acquiescement envers certaines des recommandations qu'il a émises.

Focus sur l'information

Durant l'année 2020, le Conseil du public a concentré ses travaux sur les productions de la RTS dédiées à l'information. S'il faut relever un point commun entre toutes les analyses effectuées par le CP autour de l'information sur la RTS, c'est la notion de « grand professionnalisme au service de l'information » qui prédomine dans tous les rapports.

En ce qui concerne le 19h30 (semaine), le CP salue les changements apportés en particulier sur la forme alors qu'il considère qu'une marge de progression existe en ce qui concerne sa présentation.

Le CP a également analysé *les flashes horaires de La 1ère*. Il constate que c'est une machine bien rôdée aux contenus éditoriaux fiables et qui couvrent un large spectre de l'actualité quotidienne. Par ailleurs, il est souhaité que les flashes soient plus régulièrement enrichis par de brefs sons externes (interventions de correspondants, interviews, avis de spécialistes).

Le Conseil du public a analysé le *6h00-9h00 le samedi* (La Première) qui est le fruit, à son avis réussi, d'une coopération entre les départements Société & Culture et Actualité & Sports de la RTS. Le CP évoque la difficulté d'assurer parfois le rythme et la lisibilité d'une émission qui s'étend sur trois heures.

Il s'est aussi penché sur la nouvelle formule de l'émission *Infrarouge* dont l'objectif est de privilégier désormais des avis de spécialistes plutôt que des confrontations entre politicien.ne.s. S'il salue la qualité de l'unique émission de débat sur l'actualité à la télévision, le CP considère qu'il y a, là aussi, une marge de progression par rapport à l'objectif de la nouvelle formule.

Le CP entend également, à l'avenir, procéder à des analyses « transversales » des programmes, à savoir d'examiner le traitement d'une thématique au travers de l'ensemble des productions de la RTS. Une analyse a été conduite concernant *le traitement de l'économie dans les programmes de la RTS*. Celle-ci a mis en évidence le souci du service public de montrer l'importance que joue l'économie sur les faits d'actualité dans une perspective généraliste et avec un souci de vulgarisation. Le Conseil du public a émis le vœu qu'un intérêt grandissant soit porté à la macro-économie, ainsi qu'au développement de capsules (comme *AlterEco*) destinées aux réseaux sociaux et au web.

Le CP accorde désormais un intérêt marqué pour les nouveaux supports de la RTS. C'est dans cet esprit qu'il a analysé le podcast *Washington d'ici*. Diffusé à quinzaine ce podcast propose une analyse croisée de l'actualité américaine par des journalistes de pays différents. Le Conseil du public salue l'intérêt et la qualité de ce podcast et il formule le vœu que celui-ci perdure à un rythme désormais hebdomadaire, avec des compléments visuels.

Enfin, le CP a procédé à une analyse du *traitement de l'élection présidentielle américaine* sur l'ensemble des supports de la RTS. De cette analyse est résulté un rapport très riche et très dense qui couvre également, pour la première fois, les réseaux sociaux et les podcasts (*Point J, Le Rencard, Washington d'ici, le Short*). Le CP salue l'effort de la RTS et la très bonne couverture de ces élections. Il constate que la diversité des opinions y est présente, ainsi que des mises en perspective permanentes avec l'actualité américaine et internationale. Une meilleure analyse du phénomène « Trump » aurait été souhaitée, ainsi qu'une meilleure proportionnalité entre les journalistes francophones lors de La Nuit américaine. Sur ce dernier point, les professionnels ont répondu que France Télévisions étant l'hôte de cette opération, ses journalistes se sont accordé un droit de préséance, en quelque sorte, par rapport aux autres chaînes de service public.

De A à Q

Les supports de diffusion de la RTS contiennent des offres de programmes diverses et variées. Le CP en a sélectionné quelques-unes en fonction de leur actualité et de leur spécificité. À commencer par *Altitudes* (La Première), nouvelle émission consacrée exclusivement à la montagne abordée comme miroir de la société. L'émission parvient à combiner avec intelligence divertissement, découvertes et une approche « magazine ».

L'avis du CP est également positif en ce qui concerne l'émission *Brazil* (Couleur3) consacrée à l'actualité cinématographique, en particulier pour son découpage dynamique et son style de narration enlevé qui requiert cependant une écoute attentive pour l'auditeur.trice non initié.

Le CP a considéré que l'émission d'information et de divertissement (« infotainment ») Les Beaux Parleurs (La Première) avait toute sa place sur une chaîne de service public. La qualité de l'animateur a été saluée; cependant un meilleur équilibre des points de vue développés par les chroniqueur.se.s serait parfois souhaité.

L'émission *Dans la tête de...* (RTS1) est salué comme un magnifique exercice de vulgarisation des comportements humains qui honore le service public. Celle-ci traite de questions fondamentales relatives aux relations humaines sans fard ni déni.

Le CP a marqué à sa manière le 40ème anniversaire de *Monsieur Jardinier* (La Première) en lui consacrant pour la première fois une analyse qui souligne l'actualité d'une telle émission à l'heure où les questions environnementales tiennent une place prépondérante. Une évolution de l'émission vers la diffusion de tutoriels sur le web est encouragée.

Enfin le CP s'est penché sur l'émission *Question Q* (La Première) qui relève le défi de traiter de la sexualité. Le CP souligne la remarquable liberté de parole et de ton des personnes qui s'y expriment, sans verser dans la vulgarité et la provocation gratuite, et ce grâce au talent de son animatrice.

Révélations de harcèlement présumé à la RTS

Suite aux révélations de la presse concernant la RTS, le Conseil du public a constitué un groupe de travail chargé d'examiner comment celle-ci en traite sur ses antennes et sur ses réseaux sociaux.

En conclusion

le CP remercie le secrétariat de la RTSR de son aide précieuse et son soutien afin de lui permettre de poursuivre son travail dans les meilleures conditions, malgré les contraintes engendrées par la situation sanitaire.

Les rapports concernant les émissions et thématiques traitées sont disponibles sur www.rtsr.ch: https://rtsr.ch/conseil-du-public/analyse-des-emissions/

Gérald Berger

Président du Conseil du public RTSR

5. RAPPORT DE L'ORGANE DE MEDIATION

« Ce n'est pas ce que vous ne savez pas qui vous pose des problèmes, mais c'est ce que vous savez avec certitude et qui n'est pas vrai. »

Mark Twain

« Dès que les motivations de quelqu'un sont suspectées, tous ses actes sont perçus comme douteux. »

Mahatma Gandhi

I. Remerciements

Je remercie tout d'abord Mesdames Eliane Chappuis et Dominique Lienher de la RTSR pour leur agréable et efficace collaboration et pour avoir assuré le lien entre mon activité et celle des autres organes de la RTSR.

Mes remerciements vont également au président du Conseil du public, Monsieur Gérald Berger ainsi qu'à ses membres pour le renouvellement de leur confiance.

J'en profite pour témoigner ma reconnaissance à Mesdames Michèle Steudler et Anaïs Fontaine, respectivement cheffe et collaboratrice du service des Affaires juridiques de la RTS, ainsi qu'envers Madame Béatrice Jéquier, adjointe de la Direction Actualité et Sports de la RTS, pour leur implication dans le suivi des cas de médiation et les discussions constructives que nous avons eues, ce d'autant plus en cette période troublée par la pandémie de Covid-19.

Je n'oublie pas de saluer la participation active de tous les responsables, producteurs et journalistes de la RTS qui ont été sollicités dans le cadre des processus de médiation, en particulier ceux qui ont accepté de venir discuter autour d'une table lors des séances de médiation, avec les précautions exigées par la situation sanitaire.

Enfin, je relève la contribution des auditeurs, téléspectateurs et utilisateurs des autres services journalistiques de la RTS, qui ont pris le temps d'expliquer leur mécontentement et d'émettre leur avis critique envers certaines émissions. Au-delà des particularités de chaque cas, les démarches individuelles du public permettent à la RTS d'avoir un retour constructif sur ses programmes et lui donne quelques pistes pour améliorer la qualité de son service public.

Toutes les personnes citées ont contribué à ce que je puisse mener mon activité de médiatrice dans de bonnes conditions et que le processus devant l'Organe de médiation puisse être un espace de dialogue entre la RTS et son public et permette de limiter les plaintes subséquentes auprès de l'Autorité Indépendante d'Examen des Plaintes (AIEP).

II. Première partie : gestion courante de l'Organe de médiation

En dehors du traitement des réclamations au sens de l'art. 91 de la Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), la gestion courante de l'Organe de médiation a impliqué en 2020 les activités suivantes :

1° Courriels

Depuis la mise en ligne d'un formulaire de contact pour déposer une réclamation devant l'Organe de médiation, la médiatrice reçoit moins de courriels qui n'entrent pas dans son champ de compétence. Il reste néanmoins quelques messages électroniques avec des contenus divers, par exemple des critiques plus larges que les griefs des articles 4 et 5 LRTV, des demandes de contact, des informations sur des événements à couvrir, des problèmes techniques de réception, voire quelques insultes et coups de gueule. Les expéditeurs sont pour la plupart redirigés vers les services compétents.

2° Auditions de candidats pour le Conseil du public

En date du 26 juin 2020, la médiatrice a auditionné à Lausanne avec le président et un membre élu du Conseil du public des nouveaux candidats pour le Conseil du public.

III. Seconde partie : traitement des réclamations au sens des art. 91ss LRTV par l'Organe de médiation

Dans ce chapitre, seules les réclamations au sens des art. 91ss LRTV et entrant donc dans le champ de compétence de l'Organe de médiation seront développées et retenues pour les statistiques.

A titre informatif, il convient de mentionner que l'Organe de médiation a reçu en 2020 cinq réclamations qui ont dû être déclarées irrecevables pour les raisons suivantes :

- une réclamation exigeait un audit indépendant externe sur les tendances politiques des journalistes;
- une réclamation visait de façon générale la partialité et la mauvaise qualité de diverses émissions sur différents sujets, en regrettant notamment la place faite aux programmes étrangers;
- une réclamation a été déposée hors délai, le réclamant ayant pris connaissance de l'émission sur le site de la RTS ;
- deux réclamations portaient sur le droit de la personnalité et les échanges qui avaient eu lieu en amont des émissions pour leur préparation.

A noter qu'il n'est pas rare que les réclamants mentionnent qu'ils payent la redevance et qu'ils sont donc à ce titre légitimés à exiger des comptes. Ils ajoutent parfois que la RTS ne semble pas avoir tiré les enseignements de la votation NoBillag. Certaines personnes disent regretter d'avoir soutenu la RTS.

En 2020, l'Organe de médiation a finalisé les processus des 3 réclamations qui étaient toujours en cours à la fin 2019 et a reçu **27 nouvelles réclamations**, soit 6 de moins qu'en 2019. A fin 2020, il restait 7 réclamations en cours. Sur les 27 nouvelles réclamations, 3 réclamations visaient 2 émissions et 1 réclamation portait sur 4 émissions, raison pour laquelle les statistiques et le tableau ci-dessous reprennent 33 émissions.

A noter qu'un réclamant a déposé deux réclamations et que la médiatrice suppléante a été chargée de traiter une réclamation, la médiatrice connaissant la partie réclamante.

La Télévision (RTS 1) a été visée à 17 reprises (51.50 %), la Radio (La Première) à 10 reprises (30.30 %) et les autres services journalistiques (RTS Info et Nouvo) à 6 reprises (18.20 %). La répartition des pourcentages est stable par rapport à 2019.

Réclamations concernant la Télévision					
19:30	10				
TTC	2				
Mise au point	2				
Temps présent	1				
ABE	1				
12:45	1				

Réclamations concernant la Radio				
Forum	5			
Tout un monde	3			
La matinale	1			
Dicodeurs	1			

Réclamations con services journalistic	les	autres
RTS Info	5	
Nouvo	1	

Les émissions en lien avec l'actualité sont concernées de façon prépondérante sans toutefois pouvoir établir une tendance sur les sujets visés qui étaient divers et variés. A noter que les sujets en lien avec la Covid-19, tels que les statistiques, les mesures du Conseil fédéral, les vaccins n'ont pas amené une pluie de critiques. La proportion des réclamations y relatives est faible au vu du nombre d'émissions diffusées autour de ce sujet.

Concernant les griefs invoqués en 2019, c'est toujours le principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV, avec ses sous-catégories (libre formation de l'opinion, diligence, véracité, transparence et présomption d'innocence), qui a été invoqué dans la grande majorité des cas, suivi par le principe du reflet de la diversité des événements et des opinions de l'art. 4 al. 4 LRTV. A noter que certaines réclamations faisaient référence à ces deux principes. Le principe du respect des droits fondamentaux de l'art. 4 al. 1 LRTV, avec ses sous-principes (dignité humaine et non-discrimination) a été invoqué deux fois.

Concernant ces griefs, il a été privilégié de ne pas citer pour chaque cas de médiation décrit ci-dessous la base légale applicable, mais plutôt de résumer en quelques mots les doléances des réclamants, en restant au plus proche des formulations utilisées. L'anonymat des réclamants ainsi que la confidentialité des discussions qui ont eu lieu et des termes de l'accord qui a été trouvé ont été maintenus.

Quant au mode de traitement, sur les 20 nouvelles réclamations finalisées en 2020, le processus de médiation a été mené 2 fois au moyen d'une séance de médiation et 17 fois par écrit. Un processus n'a pas eu lieu, la réclamante ayant refusé de se soumettre à la confidentialité. Concernant les 3 réclamations datant de 2019 et qui ont été finalisées en 2020, 1 processus n'a pas pu avoir lieu, le réclamant ayant refusé de se soumettre à la confidentialité, 1 réclamation a été traitée par une séance de médiation et 1 autre par écrit. Dans les trois cas, les réclamants n'ont pas poursuivi leurs démarches auprès de l'AIEP.

Quand le processus a eu lieu par écrit, le courrier de la RTS ne s'est pas toujours limité à donner des explications ; il pouvait aussi parfois contenir des excuses, la reconnaissance d'un manquement et/ou une rectification. Il en va de même pour les séances de médiation qui ne se sont pas toujours limitées à un échange de points de vue.

A noter que toutes les plaintes devant l'AIEP qui étaient mentionnées comme en cours dans le rapport 2019, ont été rejetées dans le courant 2020.

A préciser encore que deux réclamants se sont fait accompagner par un avocat et que sur les 27 nouvelles réclamations, 5 réclamants étaient personnellement concernés par l'émission de la RTS. Pour les séances de médiation, la délégation de la RTS est en principe composée dorénavant de 2 personnes : un représentant de l'émission visée par la réclamation ; un représentant de la direction Actualité et Sports pour une vision transversale et à long terme des programmes. Le service juridique n'est en principe plus représenté, mais reste disponible par téléphone pour les aspects légaux qui pourraient se poser. Le public féminin s'est toujours peu manifesté dans le cadre du processus de médiation mis en place par la LRTV et, en 2020, seules deux réclamations émanaient du public féminin.

1° Réclamations déposées en 2019 et finalisées en 2020 (3)

RTS 1, 19:30 du 5 septembre 2019 (« L'Etat du Michigan aux Etats-Unis va interdire à la vente les recharges aromatisées pour cigarettes électroniques » et interview de Jean-Paul Humair

intitulée « Jean-Paul Humair, médecin HUG : « On a des connaissances fragmentaires sur cette épidémie »).

Pour le réclamant, la RTS a trafiqué une interview originellement faite par CBS pour en modifier le sens et présenter une information biaisée au public sur le vapotage. Pour lui, la RTS affirme que la maladie pulmonaire du jeune homme filmé provient de sa consommation de vapotage de la marque Juul depuis un an, mais passe sous silence le fait que la victime vapote depuis deux ans sans problèmes et que surtout elle a reconnu devant les caméras de CBS avoir aussi consommé des liquides frelatés et illicites au THC provenant du marché noir les mois qui ont précédé sa crise de détresse respiratoire. Pour le réclamant, le sujet de la chaîne américaine montre clairement que le problème est très probablement lié à un additif utilisé par les dealers pour tromper leurs clients sur la qualité de leur marchandise. La RTS a utilisé les mêmes images et éléments de l'interview, mais en coupant tous les passages concernant les produits illégaux. Pour le réclamant, la RTS induit ainsi le public en erreur. Le réclamant n'a pas voulu se soumettre au principe de confidentialité de la médiation, si bien qu'une réponse écrite de la RTS n'a pas pu lui être transmise. La médiation n'a ainsi pas pu avoir lieu.

RTS 1, 19:30 du 23 septembre 2019 (reportage de Valérie Gillioz : Les services de renseignements suisses -SRC- auraient surveillé une Conseillère nationale -Mme Kiener Nellen-. La révélation rappelle le scandale des fiches ; suivi de l'interview de l'ancien conseiller national socialiste Andreas Gross).

Le réclamant figure parmi les personnes qui ont été interrogées par Valérie Gillioz, mais dont l'intervention n'a pas été gardée pour le reportage. Le point de vue du réclamant était que le SRC n'avait pas violé la loi et qu'il gardait toute sa confiance. Pour lui, le sujet où n'apparaissent au final que les interviews de Mme Kiener Nellen et de M. Carlo Sommaruga, tous deux conseillers nationaux PS/GE, et qui est suivi d'une longue interview de l'ancien conseiller national socialiste Andreas Gross, ne donne la parole qu'à des personnes étant très critiques avec le SRC. Par ailleurs, le reportage laisse entendre que tous les élus fédéraux sont du même avis alors que tel n'est pas le cas. Pour le réclamant, le reportage est ainsi tendancieux, déséquilibré et ne laisse pas le public se faire sa propre opinion.

Une séance de médiation a eu lieu à Genève le 28 novembre 2019. Le réclamant n'a pas été pleinement satisfait par les discussions qui ont eu lieu mais n'a pas poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP.

RTS La Première, la Matinale des 18 et 20 novembre 2019 (signature de Thibaud Schaller « En Suisse, le pouvoir se partage » et de Vincent Bourquin « Regula Rytz doit prendre ses responsabilités »).

Pour le réclamant, les rédacteurs de l'émission ont laissé transparaître un contentement évident après le succès des partis verts aux élections fédérales, et ce en ligne avec leur penchant politique qui transparaît du rabâchage médiatique et du climat anxiogène entretenu par la RTS au sujet du climat avant les dites élections. Pour lui, le seul but de la RTS est de promouvoir la nomination d'un conseiller fédéral vert quitte à se livrer à une démolition en règle des partis et élus en place, en particulier du Conseiller fédéral Ignazio Cassis, et ce sans apporter la moindre preuve d'affirmations dévalorisantes faites à l'emporte-pièce.

Le réclamant se demande comment la RTS peut ainsi prétendre contribuer à la libre formation de l'opinion publique et refléter équitablement la diversité de celle-ci. Pour lui, la RTS devrait mieux contrôler, corriger ou au besoin sanctionner de tels comportements de la part de ses rédacteurs ou alors veiller à un meilleur équilibre des tendances au sein des responsables des rédactions. Le réclamant n'a pas été satisfait par les échanges qui ont eu lieu mais n'a pas poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP.

2° Réclamations déposées et clôturées en 2020 (20)

RTS 1, Temps présent du 16 janvier 2020 (Voitures, à quand la fin de l'enfumage ?). Le réclamant est déçu par le côté tendancieux de l'émission. Il dénonce même un côté malhonnête, au vu des erreurs commises. Il revient sur plusieurs passages qu'il critique avec

données techniques et chiffrées à l'appui, reprochant à la RTS de ne pas avoir fait les vérifications nécessaires et d'affirmer des éléments inexacts qui touchent aux différents aspects abordés en lien avec la pollution des voitures : nuisances, filtres, mesures, particules extrafines, impact sur la santé, politique en Suisse, transports publics, NO2, NOx.

Pour le réclamant, même si tout n'est pas à jeter, l'émission tombe dans le travers qu'elle entend dénoncer : l'enfumage. Elle ne présente pas les faits de manière fidèle et ne permet pas au public de se faire sa propre opinion.

En effet, on en retire une impression de manque d'amélioration de la pollution automobile, alors que celle-ci est dans l'ensemble spectaculaire. Cette impression fausse est due à de graves manquements en matière de déontologie : cherry-picking de données, données obsolètes, comparaisons abusives, et manque de vérification élémentaire des faits. A l'appui de sa critique, il donne les exemples suivants :

- La RTS affirme que l'Europe agit et que la Suisse ne fait rien; cette affirmation est tendancieuse car la situation de la Suisse est meilleure que la moyenne européenne et la Suisse fait d'énormes efforts en matière de transports publics faisant des Suisses les plus grands utilisateurs en Europe,
- La RTS prétend qu'il y a des promesses de réduction des nuisances depuis des décennies et qu'il n'y a pas de vrais chiffres; or, les chiffres existent et prouvent une forte baisse de la pollution;
- La RTS laisse entendre que la source principale des particules ultrafines est le trafic routier, or le bois de chauffage est une source 2 fois plus importante.

Le réclamant n'a pas été satisfait par les explications de la RTS, mais n'a pas poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP.

RTS 1, A bon entendeur du 21 janvier 2020 (La table-fantôme).

La réclamante invoque le fait qu'en présence d'accusations graves à l'encontre de l'entreprise Nativo (non-livraison d'une table payée d'avance, allant jusqu'au déclenchement de poursuites de la part de l'acheteuse après 32 semaine d'attente). L'entreprise Nativo aurait dû être entendue, car l'émission peut avoir des conséquences sur sa réputation professionnelle et son existence économique. Par ailleurs, la réclamante reproche que l'entreprise Nativo est présentée de façon négative tout au long de l'émission (paiement en avance, retard de livraison, voire pas de livraison). Un avocat de la protection juridique de la COOP prétend en plus que Nativo utiliserait l'argent reçu pour des commandes plus anciennes, ce qui lui permettrait de ne pas tomber en faillite. Par ailleurs, la réclamante évoque le fait qu'un élément a été passé sous silence, à savoir que la personne qui témoigne dans l'émission a été remboursée. Un terme a été mis au processus après de nombreux mois au cours desquels la réclamante ne s'est pas manifestée malgré les explications et les propositions de la RTS. La réclamante a saisi l'AIEP.

RTS 1, Mise au point du 26 janvier 2020 (Eoliennes bloquées).

Selon les réclamants, l'émission ne présente pas les faits de manière fidèle et ne permet pas au public de se faire sa propre opinion. L'introduction qui précède le reportage annonce que celui-ci veut répondre à la question, intéressante en soi, de savoir pourquoi la Suisse n'arrive pas à construire ses projets éoliens alors que ses pays voisins y parviennent. Cela étant, la RTS conduit soigneusement le public au fil du reportage à concentrer la cause sur une poignée d'individus égoïstes qui imposent une dictature digne des talibans. Les réclamants critiquent une série de clichés, d'omissions, d'attaques et de comparaisons bancales.

Voici quelques reproches formulés :

- La RTS s'appuie sur le fait que le territoire autrichien est similaire au territoire suisse ; or, la quasi-totalité des éoliennes autrichiennes se trouvent dans la plaine de Pannonie, alors que les quinze projets suisses prétendument bloqués sont situés sur les montagnes jurassiennes ;
- Aucune information n'est donnée sur l'opposition bien présente en Autriche aux projets éoliens ;

- La RTS prétend que le développement des éoliennes en Autriche se poursuit, alors qu'aux dernières nouvelles, il stagne ;
- La RTS ne mentionne pas un élément fondamental qui joue un rôle en Autriche dans l'acceptation des installations éoliennes : celles-ci doivent se situer à 1'200, voir 2'000 mètres des habitations. En Suisse, il n'existe pas de distance minimale et certaines éoliennes de 200 mètres de hauteur sont prévues à 300 mètres d'habitations ;
- Sur 13 minutes et 33 secondes, le reportage n'accorde que 80 secondes aux opposants ;
- La RTS ne recadre pas les propos de Mme Isabelle Chevalley, présidente du lobby éolien, qui lance qu'un individu peut bloquer un parc éolien pendant 20 ans ; en s'intéressant aux oppositions, la RTS aurait pu amener que ce sont des centaines, voire des milliers de personnes qui s'opposent aux projets de centrales éoliennes. Et que de plus, à côté des individus, des organisations environnementales font aussi opposition. Par ailleurs, la RTS se permet de comparer les opposants à des talibans ;
- Le micro-trottoir organisé à Mont-la-Ville soi-disant de façon spontanée a été orchestré : la première personne qui se présente devant le journaliste est Mme Brigitte Roessinger-Radelet, municipale en charge des forêts, montagnes et domaines de Mont-la-Ville, commune qui porte le projet éolien du Mollendruz, mais la RTS ne mentionne ni le nom ni la fonction de cette interviewée.
- La RTS ne précise pas que M. Philippe Gendret, Chef de Service des Energies d'Yverdonles-Bains est membre du comité de Suisse Eole.

Une séance de médiation avait été prévue mais en raison de la situation en lien avec la Covid-19, il a été proposé de la reporter, ce que les réclamants ont refusé. Insatisfaits des échanges écrits qui ont eu lieu, ils ont saisi l'AIEP qui a rejeté leur plainte.

RTS 1, Mise au point du 26 janvier 2020 (Eoliennes bloquées).

et **article de Serge Enderlin et François Roulet** « Dynamiser l'éolien pour sortir des énergies fossiles, le pari de l'Autriche ».

Pour la réclamante, l'émission ne respecte pas le principe d'information équilibrée et donne l'impression d'assister à une manifestation de propagande pro-éolienne orchestrée par le lobby suisse Eole. Elle se réfère à un article de M. Richard Patthey qui relate l'histoire de la promotion de l'éolien industriel en Suisse.

Sur l'article, la réclamante émet sa critique sous forme de questions dont voici une sélection :

- A quoi bon favoriser l'énergie renouvelable la moins productive (la capacité des turbines gigantesques ne serait utilisée qu'à 18.5 % www.tagesanzeiger.ch > soschwarch-sind-windraeder-ausgelastet) et la plus nuisible dans un pays beaucoup moins venté que l'Autriche et dont l'exploitation transformerait des paysages intacts, nuirait à l'avifaune et à la santé des riverains ?
- A quoi bon promouvoir la dynamisation de l'éolien de sorte que le solaire reste bloqué sur les toits et les façades suisses alors que l'énergie solaire présente un potentiel de 67TWh/an contre 4.3TWh/an pour l'éolien (OFEN, communiqué du 15.04.2019) ?
- A quoi bon se fixer sur la production d'énergie au lieu de s'orienter vers l'énergie que l'on pourrait économiser ?
- A quoi bon la RTS ignore les associations qui s'oppose aux éoliennes?

La réclamante a refusé de se soumettre au principe de confidentialité, ce qui a mis un terme au processus de médiation engagé. Elle n'a toutefois pas poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP.

RTS 1, 19h30 du 6 février 2020 (Chronique de M. Le Fort consacrée à la décision du Procureur général vaudois de classer la procédure pénale dirigée contre la Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz).

La réclamante estime que la chronique comporte des erreurs de fait et manque de pertinence. Les erreurs évoquées concernent les points suivants :

 Le journaliste invoque que Mme Géraldine Savary a été entendue par le Procureur;
 cependant, elle n'a jamais été entendue puisque le Procureur n'a pas ouvert d'enquête à son encontre;

- Le journaliste évoque une décision de classement, alors qu'il y a eu une ordonnance de non-entrée en matière. L'enquête n'a pas pu être classée puisqu'elle n'a jamais été ouverte
- Le journaliste mentionne les voyages en Russie effectués par Mme Savary et M. Broulis, emmenés par le milliardaire Frédérik Paulsen. Or, les voyages ont été organisés par M. Eric Hoesli ; M. Paulsen n'était qu'un des participants.

Au niveau du manque de pertinence, la réclamante évoque le fait qu'il n'existait aucune justification à citer le nom de Mme Géraldine Savary dans le cadre d'un sujet qui ne concernait pas cette dernière, ce d'autant plus qu'elle avait annoncé 15 mois auparavant qu'elle mettait un terme à sa carrière politique. La réclamante se base non seulement sur l'art. 4 al. 2 LRTV (présentation fidèle des événements) mais aussi sur l'art. 4 al. 1 LRTV (protection de la dignité humaine). Elle ajoute que les erreurs commises sont d'autant plus choquantes que la RTS avait à disposition tous les éléments puisqu'elle avait en sa possession le communiqué clair du Procureur général vaudois et qu'elle a pu consulter l'Ordonnance de non entrée en matière. Les parties ont échangé par écrit et se sont rencontrées pour une séance de médiation. La réclamante a été satisfaite par le processus de médiation.

RTS La Première, Les Dicodeurs du 20 mars 2020.

Pour le réclamant, la situation dramatique vécue par la Suisse en lien avec la pandémie du coronavirus ne permet pas l'humour. Il reproche aux propos tenus, sous couvert de la plaisanterie, d'être un appel à la désobéissance civile et d'être une atteinte à la dignité humaine. La RTS ne doit pas venir entraver l'exécution des mesures de précaution demandées par le Conseil fédéral et ne peut pas se permettre de rire alors qu'au moment de la diffusion des équipes médicales luttent et des malades agonisent. Le réclamant a été partiellement satisfait par le processus de médiation mais a renoncé à poursuivre ses démarches.

RTS La Première, Forum du 29 mars 2020 (Les dangers de l'application Zoom, Interview de M. Sébastien Fanti, préposé cantonal (VS) à la protection des données et à la transparence). Pour le réclamant, l'émission était déséquilibrée car l'entreprise Zoom n'a pas eu voix au chapitre par rapport aux critiques émises par M. Sébastien Fanti à l'encontre de l'application Zoom. Par ailleurs, ces critiques n'ont pas été contre-balancées par un avis contraire. D'autre part, les exemples donnés par M. Sébastien Fanti étaient fallacieux et ne reflétaient pas la réalité. Enfin, les propositions d'alternatives n'étaient pas non plus conformes au droit européen sur la protection des données. Le réclamant ne s'est plus manifesté suite aux explications de la RTS.

RTS 1, le 19:30 du 13 mai 2020 reportage consacré à la problématique du Chlorothalonil. La réclamante a relevé une erreur de fait dans la phrase de commentaire « Carim Bangerter utilisait le chlorothalonil pour empêcher ses pommes de terre de germer ». Pour la réclamante, le journaliste a confondu le chlorothalonil (fongicide incolore et inodore et non une poudre antigerminative) avec le chlorprophame qui arrive en fin d'autorisation et dont on peine à trouver des alternatives. La réclamante a été satisfait par le traitement en direct par la RTS et a retiré sa réclamation.

RTS La Première, Tout un monde du 13 mai 2020 (Les médecins cubains envoyés à l'étranger en renfort dans la lutte contre le coronavirus).

Pour le réclamant, l'émission était unilatérale en ne soutenant qu'une seule thèse, qui plus est sans un minimum de preuves, à savoir que la mission médicale cubaine est une nouvelle forme moderne d'esclavagisme. Pour le réclamant, il s'agit d'accusations graves s'apparentant à de la démagogie anti-cubaine.

Le réclamant n'a pas été satisfait par les explications de la RTS et a saisi l'AIEP qui a accepté la plainte. Les considérants n'étaient pas encore connus à la fin 2020.

RTS La Première, Tout un monde du 13 mai 2020 (Les médecins cubains envoyés à l'étranger en renfort dans la lutte contre le coronavirus).

Pour le réclamant, l'émission est partiale et anti-cubaine ressemblant à une émission que Donald Trump aurait pu concocter s'il avait été journaliste. Il n'y a aucun élément de contexte et d'information sur la réelle aide apportée par les missions médicales cubaines à l'étranger. Celles-ci sont connues depuis des décennies pour leur apport aux populations souffrant d'absence de soins médicaux, d'épidémies ou de calamités naturelles. En résumé, les points critiqués sont les suivants :

- Recours à une seule source d'information en lutte contre le régime cubain ;
- Manque de pondération rendant impossible pour l'auditeur de se faire sa propre opinion ;
- Diffusion d'informations fausses et infamantes pour le gouvernement cubain ;
- Participation à la campagne de propagande mondiale lancée par les organisations anticastriste.

Le réclamant n'a pas été satisfait par les explications de la RTS et a saisi l'AIEP qui a accepté la plainte. Les considérants n'étaient pas encore connus à la fin 2020.

RTS La Première, Tout un monde du 13 mai 2020 (Les médecins cubains envoyés à l'étranger en renfort dans la lutte contre le coronavirus).

Pour la réclamante, le reportage de type propagandiste est choquant venant d'un média de service public et il est contraire au mandat constitutionnel de la RTS. Le choix délibéré du vocabulaire, des intervenants et de la rhétorique ne permet pas aux auditeurs de se faire une idée objective de la situation des médecins cubains en cette période de pandémie. Les arguments sont dénigrants envers Cuba. En résumé, les points critiqués sont les suivants :

- Absence de diversité des interlocuteurs, des témoins et des experts ;
- Non remise en doute des propos des intervenants ;
- Sensationnalisme ;
- Les propos du journaliste et du présentateur ne sont pas indiqués comme opinion personnelle.

La réclamante n'a pas été satisfaite par les explications de la RTS et a saisi l'AIEP qui a accepté la plainte. Les considérants n'étaient pas encore connus à la fin 2020.

RTS 1, le 19:30 du 4 juin 2020 (L'avocat genevois qui a trompé des locataires risque la radiation).

Pour le réclamant, tant le sujet que la page internet qui y est consacrée i) ne respectent pas les droits fondamentaux en violant la présomption d'innocence, ii) ne présentent pas les faits de manière fidèle et les vues personnelles du rédacteur n'y sont pas présentées comme telles et iii) violent le devoir de donner la parole à la personne mise en cause dans le sujet. Le réclamant n'a pas été satisfait par les explications de la RTS et a saisi l'AIEP.

RTS 1, le 19:30 du 11 juillet 2020 (25 ans après le massacre de Srebrenica, des survivants habitant en Suisse livrent leurs témoignages).

Pour les réclamants, les propos tenus sont une déformation flagrante des faits, ce qui est extrêmement choquant pour les bosniaques victimes de l'agression serbe, trop souvent présentée comme une « guerre civile interethnique ». Ils précisent qu'on ne peut pas parler de « massacre » puisqu'il s'agit d'un génocide reconnu par le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie et par la Cour Internationale de Justice et qu'on ne peut pas non plus évoquer le retour des haines ethniques et « les Musulmans et Serbes qui ont à la fois subi et commis des atrocités » puisqu'il s'agissait d'une agression serbe perpétrée par l'Etat serbe de Milosevic contre la République de Bosnie-Herzégovine. Les réclamants rappellent qu'un certain nombre de survivants du génocide de Srebrenica habitent en Suisse romande et qu'ils ont le droit au respect et à une analyse correcte des faits qui se sont déroulés. Pour les réclamants, au lieu de « haines ethniques », il faut relever le rôle négatif de l'idéologie et de la propagande nationaliste serbe qui a mené à la guerre et à la dislocation de la Yougoslavie. Le terme « musulman » (ratifié par la Constitution yougoslave de 1974) a été remplacé en 1993

par la dénomination historique de « bosniaque », ce qui a été reconnu par l'ONU. Le terme « Bosniens » désigne l'ensemble des habitants de la Bosnie-Herzégovine.

Une séance de médiation a eu lieu suivi d'échanges écrits qui ont satisfait les réclamants.

RTS 1, le 19:30 du 12 juillet 2020 (rubrique « Souviens-toi l'été dernier »).

Pour le réclamant, ce reportage qui était destiné à revenir sur les festivités du 40^{ème} anniversaire du canton du Jura (ayant eu lieu fin juin 2019 à Saignelégier) s'est transformé en une propagande séparatiste jurassienne au sujet de Moutier (Berne). En effet, la moitié du reportage est consacrée à la votation de la ville de Moutier (sur son appartenance cantonale) et donne la parole au chef de file du camp séparatiste de Moutier, par ailleurs conseiller municipal. Pour le réclamant, cette séquence est biaisée et déplacée, car le sort de la ville de Moutier avait à peine été évoqué au 19:30 des 22 et 23 juin 2019.

Le réclamant a refusé la proposition de rencontrer la RTS, ne voulant pas se déplacer. Il n'a pas été satisfait par les explications écrites de la RTS.

RTS La Première, Forum du 29 août 2020 (Des manifestants anti-masques à Delémont et Zurich).

Pour le réclamant, l'émission n'informe pas le public de façon neutre puisqu'elle a laissé entendre que les manifestants étaient tous des fidèles supporters et défenseurs du Professeur Raoult, ce qui n'était pas vrai.

Le réclamant ne s'est plus manifesté suite aux explications écrites de la RTS.

RTS 1, le 19:30 du 29 août 2020 (Horlogerie : les marques annulent leurs commandes et les sous-traitants souffrent).

Pour le réclamant, l'émission laisse une fausse impression au public car elle a utilisé des images d'illustration qui ne correspondaient pas aux propos tenus, laissant croire qu'une des entreprises filmées avait fermé ses portes, ce qui pouvait occasionner des dégâts d'image. Le réclamant a été satisfait par les échanges écrits qui ont eu lieu.

RTS Info du 31 août 2020 (Les actions d'Apple et Tesla vont être divisées à Wall Street).

Pour le réclamant cette publication mélange information et opinion sans distinction, ne permettant pas au public d'y voir clair. Il attend plus d'informations et moins d'opinions et que celles-ci soient mentionnées comme telles. Par ailleurs, pour lui les données ne sont pas précises ni vérifiées. Le réclamant n'a pas été satisfait par les explications de la RTS mais a renoncé à poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP.

RTS Diverses émissions couvrant la manifestation pour la liberté en relation avec le coronavirus, vaccins, etc qui s'est déroulée à Berlin le 29 août 2020.

- le **19:30** et **Forum** des 29 et 30 août 2020.
- **RTS Info**: 1. « La manifestation anti-masque à Berlin dispersée par la police » du 29 août 2020, modifiée le 30 août 2020 et 2. « Tollé en Allemagne face à la radicalisation des anti-corona » du 30 août 2020, modifiée le même jour.

Pour le réclamant, la RTS a gravement violé l'art. 4 LRTV à plusieurs égards.

La RTS est passée de 18'000 participants à 50'000 participants au gré de ses émissions sans constance ni fiabilité, ce d'autant plus que les images laissent penser qu'il y avait bien plus de personnes présentes.

La RTS a également évolué dans le descriptif du profil des manifestants, passant de catégories très précises à un rassemblement hétéroclite.

La RTS s'est focalisée sur des actes d'un nombre insignifiant d'extrémistes et a occulté le discours de Robert Kennedy Jr.

Depuis le début, la RTS retransmet sans vérification ni critique des informations alarmistes et mensongères. Tout est dirigé dans le même sens : les personnes qui pensent le contraire de l'OMS ou la Confédération sont des conspirationnistes ou des complotistes. Le réclamant n'a pas été satisfait par les explications écrites de la RTS et a poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP qui a rejeté sa plainte.

RTS La Première, Forum du 21 septembre 2020 (interview de Mme Anaïs Tilquin).

Pour le réclamant, l'invitée Anaïs Tilquin a proféré un appel général à la révolte en vertu d'une urgence climatique sans que la journaliste intervienne en signifiant que de tels propos d'appel à la violence relevaient du Code pénal. Pour lui, il est dangereux de repousser les limites de l'expression publique. Le réclamant a été satisfait par les explications de la RTS.

RTS 1, le 19:30 du 18 octobre 2020 (Elections communales en Valais : le PDC essuie un sérieux revers, les Verts eux sont à la fête).

Pour le réclamant, le sujet n'était pas de l'information mais une propagande pour la gauche verte. Pas un mot sur les radicaux ni sur les socialistes. Pas de tableau comparatif entre 2016 et 2020. Parler uniquement d'une « percée » verte de 8 sièges sur 700 n'est pas significatif et ne reflète pas fidèlement les faits ni ne permet au public de se forger son opinion. Le réclamant n'a pas été satisfait par les explications de la RTS mais a renoncé à poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP

3° Réclamations déposées en 2020 et toujours en cours de traitement (7)

RTS 1, le 19:30 du 23 août 2020 (« Les nouveaux cas de covid sont en forte augmentation dans les pays qui nous entourent » et « Face au coronavirus, la stratégie suédoise montre ses limites »).

Pour le réclamant, la première émission parle de rebond de l'épidémie alors que les seuls chiffres de références à l'appui sont les cas testés positifs. Aucune mention des malades, des hospitalisations et des décès. Dans la deuxième émission, le reportage est à charge de la Suède et veut montrer que ce pays a complètement échoué dans sa politique libérale de lutte contre le virus, alors que pour le réclamant les chiffres ne sont pas si mauvais. Les deux sujets constituent une propagande en faveur de la dangerosité de l'épidémie et en justification des mesures prises par la Confédération, ce qui est contraire à la mission d'information neutre et objective de la RTS. Par ailleurs toute la couverture de la crise a été biaisée : jusqu'en juin, la RTS communique quasi tous les jours le nombre d'hospitalisation et de décès ; après juin, elle ne revient plus sur ces chiffres qui sont devenus rassurants et ne présentent plus que les cas testés positifs correspondant à une seconde vague.

RTS 1, TTC des 5 (Dans les coulisses de la Loterie à numéros) et 12 octobre 2020 (La 500ème de TTC en direct du Casino de Montreux).

Pour les réclamantes, ces deux émissions font la promotion de l'industrie des jeux d'argent, dont la Loterie romande, sans donner la parole aux institutions qui s'occupent de dépendance aux jeux. Ce sujet étant hautement politique, les réclamantes estiment que les émissions consacrées aux jeux d'argent doivent faire l'objet d'un traitement équilibré et ne doivent pas s'apparenter à une opération marketing pour les opérateurs de jeux, payée par la redevance. Une rencontre de médiation est prévue pour début 2021.

RTS La Première, Forum du 14 octobre 2020 (L'activiste du climat a été acquitté dans le procès « mains rouges » à Genève).

Pour les réclamants, l'émission ne respecte pas l'obligation de fidélité et celle de permettre au public de se faire sa propre opinion. Au lendemain de la décision de la Chambre Pénale de la Cour de Justice de Genève dans le procès dit des Mains Rouges, l'émission a invité Me Alain Macaluso à la commenter sans aucun autre contradicteur et alors qu'il a été l'avocat du Crédit Suisse dans une précédente affaire d'escroquerie couverte par le Crédit Suisse. Par ailleurs, l'intervieweuse l'a situé comme un "professeur de droit pénal et de procédure pénale à l'Université de Lausanne", expert sur le sujet. Me Alain Macaluso s'en est pris pendant de longues minutes au jugement. Lors de l'interview réalisée au sein de Forum, l'éthique journalistique a été doublement foulée aux pieds puisqu'à aucun moment l'ancienne relation de clientèle d'Alain Macaluso n'a été signalée, ni même l'existence de points de vue "experts"

contradictoires, telle que l'opinion de l'ancien juge du Tribunal fédéral Oberholzer suite au jugement de première instance de Renens cette année.

Le réclamant souhaite que Forum: - indique et corrige publiquement les manquements aux obligations déontologiques et légales, - sorte l'interview de la partie "avis d'experts" (sur son site web), - et rétablisse l'équilibre informationnel en invitant une ou un juriste ayant une opinion différente de celle de l'avocat du Crédit Suisse.

Les parties se sont rencontrées à Genève en date du 25 octobre 2020. Des échanges écrits subséquents étaient toujours en cours à la fin 2020.

RTS, Internet, Nouvo du 29 octobre 2020 (On a visité la première ZAD de Suisse).

Pour le réclamant, l'émission ne reflétait pas la diversité des opinions car elle présente la question de la carrière Holcim exclusivement du point de vue des manifestants, sans monter d'opinion opposée qui pouvait prétendre à une place aussi importante. Une rencontre de médiation est prévue en 2021.

RTS Info, Publication du 15 novembre 2020 (« Hold-up », docu-menteur au service des thèses complotistes sur le Covid).

Le réclamant a dénoncé ce titre qui selon lui ne pouvait pas permettre au public de se faire sa propre opinion.

RTS 1, le 19:30 du 13 décembre 2020 (interview de M. Alain Berset par Jennifer Covo). Pour le réclamant, la présentatrice a pris position de façon déplacée et anxiogène en insistant sur la prise de mesures sanitaires supplémentaires, ce qui a faussé l'opinion du public qui n'était plus en mesure de se forger une opinion. Le réclamant encourage la RTS à plutôt rassurer la population et à lui donner des conseils sur le renforcement du système immunitaire en invitant des médecins qui ne sont pas influencés par les entreprises pharmaceutiques.

RTS 1, la Matinale du 15 décembre 2020 (Pierre Maudet visite de nuit son ancien bureau) et le 12 :45 du 15 décembre 2020 (Le Conseiller d'Etat s'est rendu régulièrement dans les locaux qu'il n'est plus censé fréquenter. Enquête).

Pour le réclamant, les deux émissions suggèrent fortement que les visites nocturnes de M. Pierre Maudet à son bureau dans le bâtiment abritant le Département du développement économique (DDE) et le Département des finances (DF) revêtiraient un caractère répréhensible. Elles présentent le magistrat sous un jour ridicule en auréolant d'un mystère immérité et sans assise ces visites. Par ailleurs, les émissions sont construites avec un lexique et des tournures autour de la nuit, sur un ton goguenard, laissant paraître M. Pierre Maudet comme une sorte d'Arsène Lupin, un visiteur du soir de son ancienne vie, une ombre en catimini. Elles passent également sous silence des informations importantes, notamment les principes d'une enquête administrative durant laquelle les protagonistes entendus ne sont pas censés se croiser. Elles ne donnent pas non plus la parole à la personne attaquée pour qu'elle puisse faire valoir son point de vue. Par ailleurs, elles laissent entendre faussement que le changement de serrures aurait été nécessaire du fait du refus du Conseiller d'Etat de se conformer à un ordre de ne plus entrer qu'il n'aurait pas suivi. Enfin, l'usage des vidéos de surveillance est contraire à la LIPAD. En résumé, les émissions n'ambitionnaient en vérité pas de trouver une explication plausible aux visites nocturnes du Conseiller d'Etat. Elles avaient comme intention de laisser libre cours à l'imaginaire du public en laissant entendre des raisons suspicieuses, illégitimes et ridicules. Une séance de médiation est prévue au début 2021.

IV. Conclusion

Cette année encore, les processus de médiation ont surtout eu lieu par écrit. Une séance de médiation a été organisée ou proposée dans seulement 25 % des cas environ.

Cela étant, pour faire écho aux citations en exergue de ce rapport, dans toutes les rencontres de médiation qui ont eu lieu, les échanges ont permis au préalable de clarifier les intentions, d'une part, de la RTS dans l'élaboration de l'émission et, d'autre part, du public dans sa

motivation à réagir. Lorsque l'interlocuteur redevient digne de confiance, un dialogue constructif peut s'ensuivre pour déconstruire les certitudes et comprendre la vision de l'autre.

Les deux séances de médiation qui ont eu lieu en 2020 ont mené à une compréhension mutuelle, alors que pour les 18 processus écrits finalisés en 2020, seuls trois réclamants ont été pleinement satisfaits. Cela étant sur les 15 autres réclamants, un a refusé la confidentialité, et seuls 6 réclamants ont poursuivi leurs démarches auprès de l'AIEP suite aux explications écrites de la RTS.

Raymonde Richter

Médiatrice RTSR

6. RAPPORT DE LA RTS SUR LA QUALITÉ ET LA RÉALISATION DU MANDAT DE SERVICE PUBLIC

Assurance qualité: méthodes, enseignements, mesures

Depuis fin 2019, le suivi de la qualité à la RTS s'organise de concert avec le processus du commissioning, qui relie les différentes expertises internes lors de la création d'une émission, en assurant le suivi jusqu'à la diffusion et son bilan.

Durant le premier semestre 2020, le coronavirus a chamboulé notre manière de produire et une partie de notre offre. Le suivi qualité a dû s'adapter, devenir plus réactif pour les nouvelles offres tout en veillant à assurer les bonnes pratiques du système d'assurance qualité SSR. La RTS a pu intégrer rapidement les expertises internes nécessaires, a vérifié les différentes dimensions de l'assurance qualité, organisé des débriefings, sondé régulièrement le panel RTS et adapté, lorsque cela était nécessaire, les nouveaux contenus proposés durant la période de semi-confinement, comme *On se bouge, Bon pour la santé, Brouhaha* ou *Antivirus*.

Trois des grands programmes phares ont fait l'objet de contrôles qualité complets : *A bon entendeur*, 120' (désormais intitulée 52') et l'émission transmédia *Forum*.

Enfin, pour les contenus numériques, de nouveaux indicateurs sont mis en place progressivement afin d'intégrer des objectifs plus précis aux mandats de contenus. *MaPlanète* – offre numérique multiplateformes sur l'environnement – sert de test grandeur nature pour ces nouveaux indicateurs.

Formation de base et formation continue

Le nombre de formations suivies par les collaborateur trices des métiers éditoriaux a diminué fortement en 2020 en raison de la crise liée au coronavirus. En moyenne, le personnel des départements générant du contenu, soit « Actualité & Sport » et « Société & Culture », a suivi 1,7 jour de formation, soit une baisse de 0,9 jour par rapport à l'année précédente.

En parallèle à notre offre habituelle, la RTS a créé une plateforme Sharepoint offrant des cours en ligne afin que les collaborateur trices en télétravail puissent continuer à se former dans les domaines de l'éditorial, du numérique, des outils de production ou encore des outils de développement et d'organisation.

La formation en deux ans des stagiaires journalistes trimédia engagés en août 2019 s'est poursuivie en 2020.

La crise sanitaire vécue cette année nous a poussées à adapter notamment notre offre Culture média en organisant une conférence en ligne sur le thème de l'innovation éditoriale et organisationnelle, à laquelle ont participé près de 80 personnes.

En ce qui concerne les formations liées à la production numérique, l'accent a été mis sur les thématiques « Community management », « Tourner & monter avec un smartphone » et « Produire & écrire pour le numérique ». Ces formations ont attiré 58 personnes. 16 collaborateur·trices ont aussi suivi une formation dédiée au podcast. De plus, la formation à l'outil de production « Adobe Premiere Pro » a enregistré 23 participations.

Enfin, des ressources ont également été consacrées à des formations sur mesure pour accompagner les nouveaux visages du Téléjournal ainsi que les nouveaux elles chef·fes des départements de la rédaction Actualités.

Réalisation du mandat de Service public

Notre public

Que pense le public des programmes et formats de la RSI, RTR, la RTS et SRF? Quels sujets intéressent les téléspectateur trices? Que pourrions-nous améliorer selon eux elles? Les unités d'entreprise de la SSR prennent à coeur les retours de leur public et cherchent donc le dialogue avec toutes les générations.

Coeur à Coeur : des actions solidaires à travers la Suisse romande

« Coeur à Coeur » est le nom de l'opération organisée par la RTS et la Chaîne du Bonheur avec le soutien de huit radios régionales romandes. La cinquième édition s'est déroulée du 12 au 18 décembre. Les animateur-trices Tania Chytil, Philippe Martin et Vincent Veillon ont ainsi sillonné tous les cantons francophones pour collecter des fonds au profit des enfants suisses victimes d'abus et de violences domestiques. Une centaine d'actions de solidarité ont été menées à travers toute la Suisse romande, qui ont permis de récolter plus de deux millions de francs au total. La RTS a retransmis l'opération depuis une soixantaine de sites différents en Suisse romande, 24 h/24 : en direct à la radio, en streaming vidéo en direct et ponctuellement à la télévision.

Une nouvelle plateforme en ligne pour dialoguer avec la population romande

La RTS offre de nombreuses formes de participation et d'échanges : visites des studios, ateliers médias pour les enfants et différents événements qui donnent un aperçu des coulisses des émissions de la RTS. Toutes ces offres sont désormais regroupées sur une plateforme unique : avecvous.rts.ch. « RTS avec vous » a été créée dans le cadre du projet national de la SSR Valeur publique, dont l'objectif est notamment de maintenir un dialogue permanent avec la population. Les différentes opportunités disponibles sur la plateforme avecvous.rts.ch ont été développées en interne par la RTS. En raison de la crise sanitaire, seuls 4 événements sur les 20 prévus ont pu avoir lieu en 2020. Mais tout n'est pas tombé à l'eau. Un petit groupe de personnes a participé à la production en direct de l'émission radio Les Beaux Parleurs avec Jonas Schneiter, d'autres ont assisté aux répétitions de l'émission TV 52 Minutes. Manon Romerio, cheffe du projet Valeur publique à la RTS, est convaincue que d'autres événements pourront se dérouler en 2021. « Nous souhaitons poursuivre la démarche en développant des échanges de manière virtuelle. »

Information

Quelles sont les mesures de protection applicables ? Les restaurants sont-ils autorisés à rester ouverts ? Comment évolue le nombre de cas ? En 2020, les informations et estimations d'actualités ont été très plébiscitées. Les unités d'entreprise de la SSR ont répondu par des analyses, des tables rondes et des mises à jour régulières des actualités, à la télévision, à la radio et en ligne.

Sur leurs sites web, SRF, la RTS, la RSI et RTR ont mis à disposition un dossier d'informations complet sur le coronavirus, avec les derniers chiffres, graphiques, vidéos explicatives et sujets audio et vidéo. Les conférences de presse du Conseil fédéral ont également été diffusées via livestream, accompagnées d'un fil info mis à jour toutes les minutes. Pour soutenir les enfants et les jeunes qui ont étudié chez eux-elles pendant le confinement, les unités d'entreprise ont élargi leur offre d'information, d'éducation et de divertissement, notamment sous la forme de vidéos didactiques et explicatives ainsi que de supports pédagogiques sur tous les sujets.

RTS Info renforce son offre pour les jeunes adultes

En 2020, malgré la crise sanitaire, RTS Info a pu lancer trois nouveaux formats numériques pour les moins de 35 ans : *Le Short*, *Le Rencard* et *Le Point J*. Entre flashes d'information et billets d'humour, *Le Short* offre chaque matin un condensé des news en deux à trois minutes via WhatsApp. Et ça marche : le groupe WhatsApp comptait déjà plus de 4000 abonné·es fin 2020.

Quinze minutes, c'est certes plus long que *Le Short* mais ça en vaut aussi la peine : dans le podcast *Le Point J*, Jessica Vial et Caroline Stevan prennent le temps chaque jour d'écouter l'opinion personnelle et éclairée d'une personne sur un sujet d'actualité. Il est disponible sur Spotify, Apple Podcast, Deezer et Play RTS.

Puis le soir, c'est au tour de la story d'actu *Le Rencard*, une offre Instagram sous forme de photos et son qui attire 20 000 à 25 000 utilisateur trices quotidien nes.

Culture, société et formation

A travers son offre, la SSR contribue à l'épanouissement culturel, au renforcement des valeurs de la société suisse et à la formation. En 2020, environ 271 millions de francs ont été consacrés à des émissions et formats sur la culture, la société et l'éducation.

« La fabrique des Suisses » : dans les coulisses de la naturalisation

Un seul passeport, 2000 façons de l'obtenir : en Suisse, les procédures de naturalisation varient d'une commune à l'autre. La série documentaire *La fabrique des Suisses*, coproduite par la RTS, SRF, la RSI et RTR, sillonne en quatre épisodes les coulisses de cette procédure complexe et accompagne des familles, des couples et autres individus candidats à la naturalisation dans leurs parcours dans les quatre régions linguistiques. La série documentaire de Madeleine Brot, Laurent Nègre et Noémie Guignard montré de manière édifiante un processus long et exigeant. Il en ressort que les habitant es de Lausanne dans le canton de Vaud, de Freienbach dans le canton de Schwytz, de Pontresina dans les Grisons et de Lugano dans le Tessin n'ont pas les mêmes chances d'obtenir le passeport suisse.

RTS réforme son offre culturelle

Au printemps 2020, RTS a remanié son offre culturelle : « RTS Culture » est devenue sa signature et le site web rts.ch/info/culture sa vitrine. Les amateur-trices de littérature peuvent s'abonner à la nouvelle newsletter culturelle *QWERTZ* et recevoir chaque vendredi des recommandations d'émissions, d'événements et de livres, sous forme écrite, vidéo ou audio. L'offre culturelle sur les réseaux sociaux a également été développée en 2020. Des changements de programmation sur Espace 2 et RTS 1 sont prévus en 2021. Le magazine *Ramdam* remplacera en début 2021 l'émission de longue date *La Puce à l'oreille*. Cette nouvelle émission mêlera théâtre, danse et musique, sous le credo : vivre la culture plutôt que d'en débattre.

Musique

Dans ses programmes, la SSR fait la part belle à tous les styles de musique suisse : pop, rock, musique traditionnelle, jazz, opéra et classique. Afin de soutenir les musicien·nes pendant la crise liée au coronavirus, les unités d'entreprise de la SSR ont augmenté la proportion de musique suisse diffusée. Différentes actions de solidarité ont par ailleurs été menées tout au long de l'année.

Charte de la musique suisse: part de musique suisse diffusée à la radio (en % du temps d'antenne)								
Station radio 2020 (avril) 2020 (février) 2019 2018								
	Objectif (*)	Part réelle	Objectif (*)	Part réelle	Objectif	Part réelle	Objectif	Part réelle
La Première	-	33.9	-	20.0	20.0	21.2	20.0	27.9
Espace 2	-	20.6	-	22.5	18.0	19.7	18.0	17.4
Couleur 3	-	30.8	-	19.7	22.0	21.0	22.0	21.3
Option Musique	-	38.5	-	22.6	20.0	21.8	20.0	20.1

^(*) En raison de la situation extraordinaire causée par la pandémie de coronavirus, la SSR et la branche de la musique suisse se sont mises d'accord pour ne définir aucune valeur indicative pour l'année 2020.

De nombreux temps forts musicaux malgré le coronavirus

Le 5 mars 2020, le violoniste Renaud Capuçon voyait son concert en compagnie de L'Orchestre de Chambre de Lausanne annulé en raison de l'impossibilité d'accueillir du public. La RTS a réagi le jour même, mettant en place un dispositif permettant la captation du concert

à huis clos et sa diffusion en direct sur Espace 2 et la chaîne TV RTS 1. Le spectacle était sauf ! De nombreuses productions de ce type – avec captation à huis clos – se sont ensuite succédé en 2020. A l'instar des symphonies de Beethoven, du concert pour la Journée des Nations Unies ou encore du concert de la pianiste Khatia Buniatishvili. Quelques concerts en public limité ont aussi enrichi l'offre musicale de 2020, comme le festival « drive-in » imaginé par la mezzo-soprano Marie-Claude Chappuis en mode drive-in à Charmey (FR).

« Toutouyoutour », la série de concerts très appréciée de Couleur 3

En marque de soutien aux artistes suisses, et pour égayer l'été des Romand-es, Couleur 3 a organisé de début juillet à fin août une série de concerts intitulée le *Toutouyoutour*. A l'initiative de la station de radio, neuf concerts ont ainsi eu lieu à différents endroits de Suisse romande. L'Eclair, KTGorique, Flexfab, Kadebostany et Sacha Love notamment font partie des artistes qui ont participé à ces concerts. Ils ont enchanté les 300 spectateur-trices avec leur musique, leur talent et leur énergie. Les concerts ont été retransmis en direct à la radio.

Films et séries

Films, séries, films d'animation : la SSR offre à son public un large choix de productions suisses et internationales. Depuis 2020, ces nombreux films, séries et documentaires sont aussi disponibles sur la nouvelle plateforme de streaming Play Suisse.

« Cellule de crise », des stars à l'affiche de ce thriller politique genevois

Alors que le président du Haut-Commissariat International Humanitaire (HCIH) vient de trouver la mort dans une attaque terroriste au Yémen, la lutte autour de sa succession est lancée au quartier général de l'organisation à Genève. Le président désigné, Guillaume Kessel (André Dussollier), propose ensuite la présidence à la maître de conférences Suzanne Fontana (Isabelle Caillat), qui doit, à ce nouveau poste, remettre en question tout ce en quoi elle a cru. La série a été coproduite par la RTS avec Tipi'mages Productions (Suisse), Entre Chien et Loup (Belgique) et Samsa Film (Luxembourg). La série a été diffusée sur RTS, RSI et SRF et est disponible sur Play Suisse.

Divertissement

Quiz, show, comédie : dans un pays multilingue comme la Suisse, le divertissement facilite la compréhension entre les individus. C'est un moyen de transmettre l'actualité simplement, de lancer un regard plein d'humour sur la vie et d'ouvrir de nouvelles perspectives. Des aspects particulièrement importants en cette période de coronavirus.

52 minutes comedy

Après 120 minutes, place à 52 minutes : deux fois plus court, mais deux fois plus souvent ! C'est le nouveau défi des deux humoristes Vincent Kucholl et Vincent Veillon en revenant en automne 2020 avec l'émission 52', un mélange d'actualités, de fausses et vraies interviews, de clips et de parodies. 52' comprend également deux samedis par mois une chronique de David Castello-Lopes sur RTS 1. Dans un reportage à ne pas prendre complètement au sérieux intitulé « Suisse ? », ce journaliste parisien aborde des questions élémentaires telles que « Pourquoi les Suisses sont-ils forts en montres ? » ou « Pourquoi la capitale de la Suisse c'est Berne ? ». 52 minutes est suivie en Suisse romande par 214 000 personnes en moyenne, ce qui représente une part de marché de 41 %. Le format sur les réseaux sociaux est aussi très apprécié.

Les humoristes romand·es donnent le ton sur Couleur 3

Bon ben voilà est une web-série produite par la RTS, écrite et interprétée par des auteur-es et humoristes romand-es, familiers du public de Couleur 3 : Yann Marguet, Blaise Bersinger, Yacine Nemra, Valérie Paccaud, Julien Doquin de Saint-Preux et bien d'autres. Ce sont au total 42 épisodes qui ont été produits et mis en ligne chaque semaine. Bon ben voilà est née de la volonté d'inviter des humoristes émergeant-es ou confirmé-es, originaires de Suisse

romande. A ce propos, le chef d'antenne Antoine Multone déclare : « Plus qu'une radio, la chaîne devient un label axé sur l'humour, la musique et les thèmes de société. »

Enfants et jeunes

La SSR développe de nombreux formats TV, radio et web pour les enfants et les jeunes. Aujourd'hui, les jeunes consomment les contenus média essentiellement en ligne, sur leur smartphone ou leur tablette. La SSR diffuse donc ses offres également sur ses plateformes en ligne et les médias sociaux (podcast et vidéos). Le linéaire ne suffit plus.

« Tataki » amène le rap et le hip-hop dans les quartiers

Une série de concerts organisés tout l'été: le « Summer Vision Tour » est né de la collaboration entre Tataki – la marque de la RTS à destination des jeunes –, le rappeur genevois Slimka et divers organismes culturels de Suisse romande. À cette occasion, des concerts gratuits, des rencontres artistiques et des ateliers créatifs ont été proposés dans différentes maisons de quartier. Il s'agissait d'offrir aux jeunes une alternative aux nombreux festivals de musique annulés en raison du coronavirus. « Après la pluie d'annulation des événements de l'été, on a très vite cherché des moyens de soutenir la culture locale et de garder le lien avec le jeune public », explique Manon Bornand, chargée de projet pour Tataki. Outre la tournée estivale, RTS *Tataki* a produit en 2020 plusieurs web-séries dont *Bestial!*, *YaDébat* et *Paroles de mecs*.

« Brouhaha » explique le monde aux enfants

Depuis août, l'émission radio pour enfants *Brouhaha* occupe les ondes de La Première chaque mercredi à 16h00. Elle est complétée par le podcast éponyme. « Ce printemps et cet été bien particuliers ont confirmé l'attachement des auditeur·trices pour La Première. Les enfants se sont eux aussi exprimés et nous ont expliqué dans *Brouhaha* ce qui les occupait au quotidien», souligne Ambroise Jolidon, chef d'antenne de La Première. Les questions qui intéressent les enfants de 5 à 12 ans ont été transmises à la rédaction de la RTS via WhatsApp : pourquoi fait-on des cauchemars? Pourquoi les dinosaures ont-ils disparu ? Pourquoi l'eau des lacs est-elle douce et non salée comme l'eau de mer ? « La pertinence et la fraîcheur des enfants sont salutaires dans notre monde souvent trop sérieux et parfois anxiogène », relève Anouk Merz, productrice et animatrice.

Sport

La SSR donne de la visibilité à des sports populaires, mais aussi à des disciplines moins connues, à la radio, à la télévision ou en ligne. Mais l'année 2020, coronavirus oblige, a été surtout marquée par

les annulations et les reports de compétitions. Pour les rédactions Sport de la RSI, de RTR, de la RTS et de SRF, cette situation a exigé une bonne dose de créativité.

Les matches du Championnat d'Europe de football 2020 : reportés. Les Jeux olympiques d'été de Tokyo 2020 : reportés. Les Championnats du monde de hockey sur glace 2020 en Suisse : annulés. La quasi-totalité des grands événements sportifs nationaux et internationaux a été annulée en raison de la pandémie. Une situation difficile pour les athlètes, les clubs, les fédérations, les sponsors et les supporters, et un véritable défi pour les médias dédiés au sport. « Une situation d'autant plus pénible à vivre pour notre département Sport que tous les dispositifs spéciaux étaient prêts », ajoute Massimo Lorenzi, rédacteur en chef de RTS Sport. Les collaborateur-trices du département Sport de la RTS ont été réaffecté-es provisoirement au département Actualité, où ces renforts ont été les bienvenus.

Moments légendaires de l'histoire du sport

Les événements sportifs de premier plan sont légion, comme le montrent les archives de la RSI, RTR, la RTS et SRF. Pour maintenir les retransmissions sportives, les chaînes des régions linguistiques ont rediffusé de grands moments de l'histoire du sport. Étaient de la partie le football, le hockey sur glace, le ski alpin, la lutte, le cyclisme, la Formule 1 et le tennis. Le

public TV a beaucoup apprécié de revivre les matches et les courses les plus mémorables des années passées.

Jeux olympiques de la jeunesse 2020

Les JOJ 2020 se sont déroulés à Lausanne du 9 au 22 janvier. 1880 athlètes de 15 à 18 ans, dont 112 jeunes talents suisses, se sont affronté·es dans huit sports, 16 disciplines et 81 compétitions. Ce grand rendez-vous est l'un des rares à avoir pu être organisé en 2020. Sur mandat du Comité international olympique, la SSR a produit le signal mondial pour les épreuves de ski alpin aux Diablerets et les compétitions de ski et de snowboard acrobatiques à Leysin. Les JOJ ont été couverts par la RSI, RTR, la RTS et SRF. Cette manifestation ayant lieu en Suisse romande, la RTS a composé un programme de diffusion exhaustif. Les exploits des sportif·ves ont été commentés à la télévision, sur rts.ch/sport et sur l'app RTS Sport. Au total, 150 heures, dont 30 en direct, ont été produites à cette occasion. En Suisse romande, quelque 338 000 personnes ont suivi cet événement sur la RTS. Le site Web et l'app RTS Sport ont comptabilisé 193 000 visites journalières. Notons également le franc succès remporté par le concours « Les défis des JOJ » proposé sur l'app RTS Sport.

7. RAPPORT DU COMITÉ RÉGIONAL EN MATIÈRE DE PROGRAMMES ET DE QUALITÉ

Adoption des concepts de programme et de l'allocation des moyens

Le Comité régional (CoR) a fixé les concepts de programme (2021-2023) et a adopté la répartition des moyens entre les chaînes et les domaines de programme pour 2021 lors de sa séance du 17 juin 2020, sur la base des propositions de la RTS. Cet exercice se fait désormais tous les deux ans.

Grâce au document complémentaire proposé par la RTS, présentant les évolutions dans les différents domaines de programme, le Comité régional a pu prendre un peu de distance par rapport à l'attribution des points figurant dans le document de base des concepts de programme. La discussion avec la RTS s'est ainsi déroulée de manière ouverte, constructive et enrichissante.

Le Comité régional a adopté les concepts de programme et les enveloppes budgétaires présentées. Il a souhaité la modification de quelques valeurs et a apporté les précisions suivantes:

- Il est d'accord avec le mandat et les priorités posées. Il partage notamment le point de vue de la RTS que pour atteindre d'autres publics (plus jeune, moins formé, etc.) il faut le faire par le biais d'autres vecteurs que les vecteurs linéaires.
- Il demande à la RTS de faire son possible pour que dans le domaine du sport, la proportion de femmes journalistes commentant des compétitions en direct soit augmentée.
- Il souhaite qu'un monitoring montrant la répartition des intervenant.e.s (femmes/hommes et par canton) soit mis en place et lui soit régulièrement présenté.
- Il fera un suivi de l'allocation des moyens dans un an.

Le Conseil régional a pris acte de ces concepts de programme le 18 novembre 2020.

Adoption du rapport de la RTS sur la qualité et la mise en œuvre du service public

De son côté la RTS a adressé un rapport sur la qualité et la mise en œuvre du service public au Comité régional, résumant les mesures prises par l'entreprise pour assurer et vérifier la qualité des émissions qu'elle diffuse. Le Comité régional a accepté ce rapport le 25 mars 2020 et le Conseil régional en a pris acte le 22 avril 2020.

Le Comité régional constate avec satisfaction que la démarche « Qualité » est bien suivie et que des efforts importants sont fournis par la RTS pour assurer la qualité de ses programmes.

Mario Annoni

Président de la RTSR

ANNEXES

La RTSR

La Radio Télévision Suisse Romande (RTSR) est une société régionale membre de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SRG SSR. Elle a la forme juridique d'une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse et est inscrite au Registre du commerce. Son siège est à Lausanne. La RTSR agit de manière autonome dans le cadre des statuts et du règlement d'organisation de SRG SSR et de la concession accordée à cette dernière.

La RTSR se compose des Sociétés membres suivantes (état 2020) :

Sociétés de Radiodiffusion et de Télévision (SRT) du canton de

Berne (SRT-BE)

Président : **Pierre-Yves Moeschler** Rue du Stand 75A 2502 Bienne <u>srtberne@rtsr.ch</u>

Fribourg (SRT-FR)

Président : **Yves Sudan** Route de la Gîte 16 1635 La Tour-de-Trême srtfribourg@rtsr.ch

Genève (SRT-GE)

Président : **Jean-Philippe Terrier**Bd Promenades 1
1227 Carouge
srtgeneve@rtsr.ch

Jura (SRT-JU)

Président : **Pierre Chételat** Rue de la Golatte 31 2800 Delémont <u>srtjura@rtsr.ch</u>

Neuchâtel (SRT-NE)

Président : **Matthieu Béguelin** Fbg de l'Hôpital 40 2000 Neuchâtel srtneuchatel@rtsr.ch

Valais (SRT-VS)

Présidente : Nathalie Vernaz

Route de la Cretta 45

1870 Monthey srtvalais@rtsr.ch

Vaud (SRT-VD)

Président : Marc Oran (jusqu'au 31.12.20)

Clos d'Amont 2 1078 Essertes srtvaud@rtsr.ch

Le Conseil régional (état 2020)

Le Conseil régional est l'organe suprême de la Société.

Délégués des SRT

SRT-BE	Pierre-Yves	Moeschler	(1953)) dès 0 [,]	1.05.15
--------	-------------	-----------	--------	----------------------	---------

Michael Schlappach (1988) dès 15.05.19

SRT-FR Yves Sudan (1963) dès 01.01.16

Dominique Sudan (1954) dès 01.01.20

SRT-GE Stéphanie Guidi (1976) dès 01.01.20

Jean-Luc Neri (1952) dès 01.01.20

SRT-JU Pierre Chételat (1962) dès 27.04.17

Maryvonne Schindelholz (1948) dès 27.04.17

SRT-NE Patricia Da Costa (1988) dès 01.01.20

Marc-Alain Langel (1965) dès 01.12.10

SRT-VS Nathalie Vernaz (1965) dès 23.05.19

François Bonvin (1977) dès 01.01.12

SRT-VD Marc Oran (1953) jusqu'au 31.12.20

Laurent Klein (1950) dès 24.05.18

Délégués des gouvernements cantonaux

BE David Gaffino FR Jean-Pierre Siggen

GE Michèle Righetti

JU Gladys Winkler Docourt

NE Séverine Despland VS Pierre-Alain Steiner VD Laurent Koutaïssoff

Délégués du Conseil du public

Gérald Berger (1951) dès 01.01.20 Gérald Nicod (1946) dès 01.01.20 Yves Seydoux (1953) dès 11.04.19

Délégués des associations du personnel

ADC Nathalie Jaquet SSM Jean-Marc Juilland

Ainsi que le président et les membres du Comité régional

Le Comité régional (état 2020)

Le Comité régional se compose de 9 membres :

Le président, désigné par le Conseil régional

Mario Annoni, La Neuveville (1954) membre dès 01.01.12 (président dès 01.01.20)

4 membres désignés par le Conseil régional

Pierre-Alain Berret, Châtillon (1968) dès 01.01.20 Isabelle Graesslé, Genève (1959) dès 01.01.12 Léon Gurtner, Fribourg (1951) dès 01.01.20 Christian Mayor, Monthey (1955) dès 01.01.12

4 membres cooptés dont la nomination est ratifiée par le Conseil régional

Hugues Hiltpold, Carouge (1969) dès 01.01.20 Florence Meyer, Neuchâtel (1964) dès 01.01.20 Géraldine Savary, Lausanne (1968) dès 01.01.20 jusqu'au 31.12.20 Anne-Catherine Sutermeister, Vaux-sur-Morges (1968) du 01.01 au 31.03.20

Secrétaire générale

Eliane Chappuis

Le Conseil du public (état 2020)

Président

Gérald Berger (FR) (1951) dès 25.11.13

Membres désignés par les SRT

DE	Diama V	11000000000	(4000) 45-	47 OF 47
BE	Pierre-Yves	woeschier	(1953) des	17.05.17

Yves Seydoux (1953) dès 01.11.17

Michael Schlappach* (1988) dès 24.09.18

FR Thomas Avanzi (1976) dès 01.01.12

Gérald Berger (1951) dès 25.11.13 Julia Györe* (1987) dès 01.08.20

GE Claude Baumann (1959) dès 01.01.20

Jean-Philippe Terrier (1974) dès 01.01.20

Vacant*

JU Jean-Pierre Petignat (1942) dès 01.01.12

Jean-Jacques Plomb (1945) dès 01.01.20 Françoise Engel* (1946) dès 01.08.20

NE Eloïse De Coulon (1989) dès 01.01.20

Pauline Schneider (1995) dès 07.06.19 Christian Berger* (1955) dès 01.08.20

VS Jean-Raphaël Fontannaz (1960) dès 01.01.20

Bernard Reist (1947) dès 01.01.15 Antoine Cretton* (1973) dès 12.03.09

VD Gérald Nicod (1946) dès 01.01.12

Marc Oran (1953) dès 24.09.18 et jusqu'au 31.12.20

Christine Renaudin* (1955) dès 01.01.20

Membres délégués du Conseil régional

Ariane Ducommun (1993) dès 01.01.20 Claude-Alain Kleiner (1951) dès 01.01.12 Christine Oesch (1947) dès 01.01.12

^{*} membres suppléants

L'Organe de Médiation (état 2020)

Raymonde Richter (1974)

Suppléante : Tania Casa Vonlanthen

Organigramme RTSR 2020

